

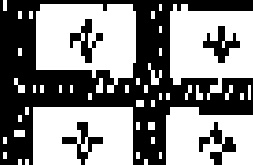


**SOINS
ESTHÉTIQUES**

ESTHÉTIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES
5035

la
FORMATION
PROFESSIONNELLE et
TECHNIQUE
020801
8294001

Québec 

ESTHÉTIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5035

SOINS ESTHÉTIQUES ESTHÉTIQUE

PROGRAMME D'ÉTUDES

5035

Le programme *Esthétique*,
conduisant au diplôme d'études
professionnelles, prépare
à l'exercice du métier de

ESTHÉTICIENNE OU ESTHÉTICIEN.

Direction générale de la formation
professionnelle et technique

Remerciements

La réalisation de cet ouvrage a été rendue possible grâce à l'étroite collaboration des milieux du travail et de l'éducation.

Le ministère de l'Éducation et de la Science remercie les personnes qui ont participé à l'élaboration du programme *Esthétique* :

Du monde du travail

Mona Asselin
Salon Le Viscaya enr., Thetford Mines

Isabel Barroso
Centre de Beauté Donald Proulx, Sherbrooke

Denise De Champlain
La Cave de Beauté et Couleurs inc., Rimouski

Yvette Gagnon
La Joconde Esthétique-Cosmétique, Jonquière

Martine Giasson
Institut Mad Coiffure et esthétique, Charny

Carole Guévin
Carole Guévin Esth. et Cosm.
Salon Odette Coiffure, Montréal

Janine L. Lemelin
Janine Lemelin Esthétique, Sainte-Foy

Lise Lévesque
Eaton, Charlesbourg-Ouest

Jacques Madore
Esth. Jacques Madore inc., Trois-Rivières

Julie Marcoux
Faculté de beauté, Rock Forest

Denise Meloche
Studio 157, Gatineau

Carmen Pelbois
Visa Beauté, Napierville

Du monde de l'éducation

Danielle Brault
CS Louis-Frédette

France Duchesne
CS La Neigette

Juliette Médawar
CEC de Verdun

Équipe de réalisation

Conception et rédaction

Soutien technique

Édition électronique

Coordination

Révision linguistique

Direction des Communications
Ministère de l'Éducation

Louise Vaillancourt
Agente de développement pédagogique

Danielle Paquette et Manon Paquette
Conseillères techniques

Josée Bouchard et Lyne Lagacé
Agentes de secrétariat

Jean Turgeon
Responsable du secteur Soins esthétiques

Sous la responsabilité des
Services linguistiques du Ministère

Gouvernement du Québec
Ministère de l'Éducation et de la Science, 1994 — 9394-0743

ISBN : 2-550-28576-X

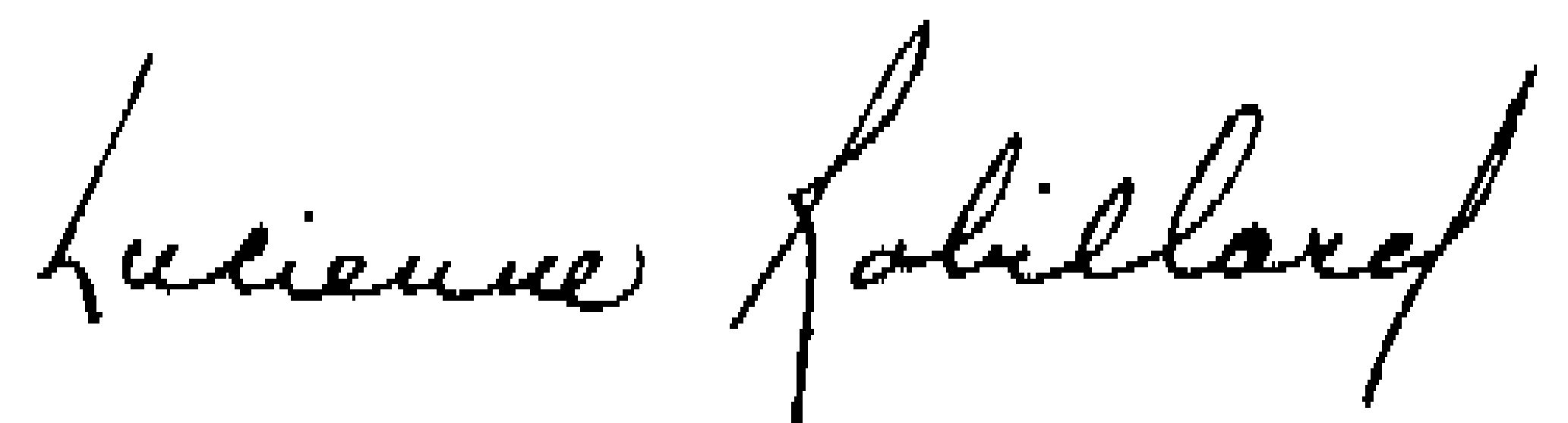
Dépôt légal — Bibliothèque nationale du Québec, 1994

020801
8294001

Le présent programme d'études
Esthétique est édicté en vertu de l'article
461 de la Loi sur l'instruction publique.

Il a reçu l'avis des comités confessionnels du
Conseil supérieur de l'éducation, confor-
mément aux dispositions du paragraphe a)
de l'article 23 de la Loi sur le Conseil supé-
rieur de l'éducation (L.R.Q., chapitre C-60)
tel que remplacé par l'article 569 du chapi-
tre 84 des lois de 1988.

L'usage en est autorisé à compter du 1er
septembre 1992.



Lucienne Robillard
Ministre de l'Éducation
et de la Science

TABLE DES MATIÈRES

	PAGE
PRÉSENTATION DU PROGRAMME	1
VOCABULAIRE	3

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
2. BUTS DE LA FORMATION	9
3. COMPÉTENCES VISÉES	11
4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX	13
5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU	15
5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS	15
5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	16

Deuxième partie

MODULE 1: SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION . . .	21
MODULE 2: HYGIÈNE ET SÉCURITÉ	25
MODULE 3: APPAREILS ET ÉQUIPEMENT	29
MODULE 4: SYSTÈMES DU CORPS HUMAIN	33
MODULE 5: COMMUNICATION INTERPERSONNELLE	37
MODULE 6: EXAMEN DE LA PEAU	41
MODULE 7: RELATIONS PROFESSIONNELLES	47
MODULE 8: COSMÉTOLOGIE	51
MODULE 9: MASSAGE MANUEL	55
MODULE 10: FACIAL DE BASE	59
MODULE 11: GESTION QUOTIDIENNE	65
MODULE 12: VENTE PERSONNALISÉE	69
MODULE 13: MAQUILLAGE DE BASE	73
MODULE 14: MANUCURE	79
MODULE 15: ÉPILATION À LA CIRE	83

MODULE 16:	TRAITEMENT FACIAL	87
MODULE 17:	MAQUILLAGE PERSONNALISÉ	91
MODULE 18:	SOIN ESTHÉTIQUE DES PIEDS	95
MODULE 19:	SOINS DU VISAGE	99
MODULE 20:	SOIN DU DOS	103
MODULE 21:	INFORMATION SUR LES SOINS DU CORPS	107
MODULE 22:	INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL	111

Tableaux

TABLEAU I:	SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES	7
TABLEAU II:	MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN ESTHÉTIQUE	12

PRÉSENTATION DU PROGRAMME

Le programme *Esthétique* s'inscrit dans les orientations retenues par le gouvernement du Québec, en 1986, concernant la formation professionnelle au secondaire. Il a été conçu suivant un nouveau cadre d'élaboration des programmes qui exige, notamment, la participation des milieux du travail et de l'éducation.

Le programme est défini par compétences, formulé par objectifs, découpé en modules et structuré par blocs. Il est conçu selon une approche globale qui tient compte à la fois de facteurs tels les besoins de formation, la situation de travail, les fins, les buts ainsi que les stratégies et les moyens pour atteindre les objectifs.

Dans le programme, on énonce et structure les compétences minimales que l'élève, jeune ou adulte, doit acquérir pour obtenir son diplôme. Ce programme doit servir de référence pour la planification de l'enseignement et de l'apprentissage ainsi que pour la préparation du matériel didactique et du matériel d'évaluation.

La durée du programme est de 1 350 heures; de ce nombre, 945 heures sont consacrées à l'acquisition de compétences liées directement à la maîtrise des

tâches du métier et 405 heures à l'acquisition de compétences plus larges. Le programme est divisé en 22 modules dont la durée varie de 15 heures à 120 heures (multiples de 15). Cette durée comprend le temps requis pour l'évaluation des apprentissages aux fins de la sanction des études et pour l'enseignement correctif.

Le programme comprend deux parties. La première, d'intérêt général, présente une vue d'ensemble du projet de formation; elle comprend cinq chapitres. Le premier chapitre synthétise, sous forme de tableau, des informations essentielles. Le deuxième définit les buts de la formation, le troisième les compétences visées; le quatrième, les objectifs généraux. Enfin, le cinquième chapitre apporte des précisions au sujet des objectifs opérationnels. La seconde partie vise davantage les personnes touchées par l'application du programme. On y décrit les objectifs opérationnels de chacun des modules.

Dans ce contexte d'approche globale, trois documents accompagnent le programme: le *Guide pédagogique*, le *Guide d'évaluation* et le *Guide d'organisation*.

VOCABULAIRE

Buts de la formation

Énoncés des intentions éducatives retenues pour le programme. Il s'agit d'une adaptation des buts généraux de la formation professionnelle pour une formation donnée.

Compétence

Ensemble de comportements socio-affectifs ainsi que d'habiletés cognitives ou d'habiletés psychosensori-motrices permettant d'exercer convenablement un rôle, une fonction, une activité ou une tâche.

Objectifs généraux

Expression des intentions éducatives en catégories de compétences à développer chez l'élève. Ils servent d'orientation et de regroupement aux objectifs opérationnels.

Objectifs opérationnels

Traduction des intentions éducatives en termes pratiques pour l'enseignement, l'apprentissage et l'évaluation.

Module (Module d'un programme)

Unité constitutive ou composante d'un programme d'études comprenant un objectif opérationnel de premier niveau et les objectifs opérationnels de second niveau qui l'accompagnent.

Unité (remplace «crédit»)

Étalon servant à exprimer la valeur de chacune des composantes (modules) d'un programme d'études en attribuant à ces composantes un certain nombre de points pouvant s'accumuler pour l'obtention d'un diplôme; l'unité correspond à 15 heures de formation.

Première partie

1. SYNTHÈSE DU PROGRAMME D'ÉTUDES

Nombre de modules : 22
Durée en heures : 1 350
Valeur en unités : 90

Esthétique
Code du programme : 5035

CODE	TITRE DU MODULE	DURÉE	UNITÉS*
416011	1. Situation au regard du métier et de la démarche de formation	15	1
416022	2. Hygiène et sécurité	30	2
416032	3. Appareils et équipement	30	2
416046	4. Systèmes du corps humain	90	6
416052	5. Communication interpersonnelle	30	2
416064	6. Examen de la peau	60	4
416071	7. Relations professionnelles	15	1
416086	8. Cosmétologie	90	6
416094	9. Massage manuel	60	4
416108	10. Facial de base	120	8
416112	11. Gestion quotidienne	30	2
416123	12. Vente personnalisée	45	3
416137	13. Maquillage de base	105	7
416144	14. Manucure	60	4
416157	15. Épilation à la cire	105	7
416168	16. Traitement facial	120	8
416174	17. Maquillage personnalisé	60	4
416182	18. Soin esthétique des pieds	30	2
416196	19. Soins du visage	90	6
416202	20. Soin du dos	30	2
416212	21. Information sur les soins du corps	30	2
416227	22. Intégration au milieu de travail	105	7

TABLEAU I

- * Une unité vaut quinze heures.
 Ce programme conduit au diplôme d'études professionnelles en esthétique.

2. BUTS DE LA FORMATION

Les buts de la formation en *Esthétique* sont définis à partir des buts généraux de la formation professionnelle et en tenant compte, en particulier, de la situation de travail. Ces buts sont:

Rendre la personne efficace dans l'exercice d'une profession

- lui permettre :
 - de réaliser correctement et avec des performances acceptables, au seuil d'entrée sur le marché du travail, les tâches et les activités inhérentes au métier;
 - de développer une préoccupation constante de la santé, de la sécurité et de l'hygiène au travail et d'adopter les attitudes et les habitudes préventives adéquates;
 - de développer une conscience professionnelle élevée et le souci de la qualité des ses relations interpersonnelles et professionnelles.

Assurer l'intégration à la vie professionnelle

- faire connaître le marché du travail en général et le contexte particulier de l'esthétique;

- faire connaître les droits et les responsabilités de l'esthéticienne et de l'esthéticien en tant que travailleuse et travailleur;
- permettre de se préparer à la recherche dynamique d'emploi.

Favoriser l'évolution et l'approfondissement des savoirs professionnels

- permettre de développer l'autonomie et le sens des responsabilités, l'initiative et le sens de l'organisation;
- faire acquérir les connaissances générales et scientifiques nécessaires à la pratique du métier;
- faciliter l'acquisition de méthodes de travail adéquates, efficaces et sécuritaires.

Assurer la mobilité professionnelle

- permettre de développer des attitudes positives face aux changements et aux situations nouvelles;
- préparer à occuper un poste d'esthéticienne ou d'esthéticien dans tous les milieux de travail potentiels;
- sensibiliser la personne à la nécessité de se préoccuper de son perfectionnement professionnel et de son développement personnel.

3. COMPÉTENCES VISÉES

Les compétences visées, en *Esthétique*, sont présentées dans le tableau II qui suit. On y met en évidence les compétences générales, les compétences particulières (ou propres au métier) ainsi que les grandes étapes du processus de travail.

Les compétences générales portent sur des activités communes à plusieurs tâches ou à plusieurs situations. Elles portent, entre autres, sur la compréhension de principes technologiques ou scientifiques liés au métier. Les compétences particulières portent sur des tâches et des activités directement utiles à l'exercice du métier. Quant au processus de travail, il met en évidence les étapes les plus significatives de la réalisation des tâches et des activités du métier.

Le tableau II est à double entrée; il s'agit d'une matrice qui permet de voir les liens qui existent entre des éléments placés à l'horizontale et des éléments placés à la verticale. Le symbole (Δ) montre qu'il existe une relation entre une compétence particulière et une étape du processus de

travail. Le symbole ($\circ$) indique qu'il y a un rapport entre une compétence générale et une compétence particulière. Des symboles noirs indiquent, en plus, que l'on tient compte de ces liens dans la formulation d'objectifs visant le développement de compétences particulières (ou propres au métier).

La logique suivie au moment de la construction de la matrice des objets de formation influe sur la séquence d'enseignement des modules. De façon générale, on prend en considération une certaine progression en termes de complexité des apprentissages et de développement de l'autonomie de l'élève. De ce fait, l'axe vertical présente les compétences particulières dans un ordre relativement fixe pour l'enseignement et sert de point de départ pour l'agencement de l'ensemble des modules. Certains deviennent ainsi préalables à d'autres ou doivent être vus en parallèle. L'organisation des blocs du programme tient compte de ces exigences.

MATRICE DES OBJETS DE FORMATION EN ESTHÉTIQUE		OBJETIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	DURÉE	PROCESSUS (grandes étapes)						COMPÉTENCES GÉNÉRALES (activités connexes dans le domaine de la technologie, des disciplines, du développement personnel, etc.)										TOTAUX	
				Préparer le poste de travail	Accueillir et installer la cliente ou le client	Effectuer les opérations préliminaires	Effectuer le ou les soins particuliers	Procéder aux étapes finales	Nettoyer et ranger	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	Respecter les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité	Entretien des appareils et l'équipement	Établir les liens entre les systèmes du corps humain et l'esthétique	Appliquer des notions de communication interpersonnelle	Entretien des relations professionnelles harmonieuses	Comparer des produits cosmétiques	Effectuer des opérations de gestion quotidienne	Effectuer une vente personnalisée	S'informer sur les soins du corps	NOMBRE D'OBJECTIFS	DURÉE DE LA FORMATION
NUMÉROS	NUMÉROS									1	2	3	4	5	7	8	11	12	21		
	OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU	T								S	C	C	C	C	S	C	C	C	S	10	
	DURÉE		h							15	30	30	90	30	15	90	30	45	30		405
6	Procéder à un examen de la peau et des phanères	C	60	▲	▲	▲	▲		▲		●	●	●	●	○	○	○	○	○		
9	Faire un massage manuel	C	60	△	▲	▲	▲	▲	△		●	○	●	●	○	○	○	○	○		
10	Faire un facial de base	C	120	▲	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	●	○	○	○		
13	Effectuer un maquillage de base	C	105	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	○		●	○	●	○	○			
14	Effectuer un manucure	C	60	▲	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	●	○	○			
15	Effectuer une épilation à la cire	C	105	▲	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	●	○	○	○		
16	Faire un traitement facial	C	120	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	○	●	●	○	●	○	○	○		
17	Effectuer un maquillage personnalisé	C	60	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	○		●	○	●	○	○			
18	Effectuer un soin esthétique des pieds	C	30	▲	▲	▲	▲	▲	▲		●	○	●	●	○	●	○	○	○		
19	Apporter des soins au visage	C	90	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	●	○	○			
20	Effectuer un soin du dos	C	30	△	▲	▲	▲	▲	▲		●	●	●	●	○	○	○	○	○		
22	S'intégrer au milieu de travail	S	105	△	△	△	△	△	△	○	○	○	○	●	○	○	○	○	○		
NOMBRE D'OBJECTIFS		12																		22	
DURÉE DE LA FORMATION			945																		1350

T: Type d'objectif
 • Comportement (C)
 • Situation (S)
 h: Heures

△ Existence d'un lien fonctionnel
 ▲ Application d'un lien fonctionnel
 ○ Existence d'un lien fonctionnel
 ● Application d'un lien fonctionnel

┌ Entre les compétences particulières
et le processus
└
┌ Entre les compétences générales
et les compétences particulières
└

TABLEAU II

4. OBJECTIFS GÉNÉRAUX

Les objectifs généraux du programme *Esthétique* sont présentés ci-après. Ils sont accompagnés des énoncés de compétences liées à chacun des objectifs opérationnels de premier niveau qu'ils regroupent.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour utiliser les notions générales et scientifiques essentielles à l'exercice du métier

- Se situer au regard du métier et de la démarche de formation.
- Respecter les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité.
- Entretenir les appareils et l'équipement.
- Établir le lien entre les systèmes du corps humain et l'esthétique.
- Appliquer des notions de communication interpersonnelle.
- Comparer des produits cosmétiques.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour accomplir les tâches usuelles d'esthétique

- Procéder à un examen de la peau et des phanères.

- Faire un massage manuel.
- Faire un facial de base.
- Effectuer un maquillage de base.
- Effectuer une manucure.
- Effectuer une épilation à la cire.
- Faire un traitement facial.
- Effectuer un maquillage personnalisé.
- Effectuer un soin esthétique des pieds.
- Apporter des soins au visage.
- Effectuer un soin du dos.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour effectuer des tâches complémentaires au métier

- Effectuer des opérations de gestion quotidienne.
- Effectuer une vente personnalisée.
- Parler des soins du corps.

Développer chez l'élève les compétences nécessaires pour intégrer le marché du travail

- Entretenir des relations professionnelles harmonieuses.
- S'intégrer au milieu de travail.

5. OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER ET DE SECOND NIVEAU

5.1 DÉFINITION DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS

Un objectif opérationnel de premier niveau est défini pour chacune des compétences visées conformément à leur présentation au chapitre 3; celles-ci sont structurées et articulées en un projet intégré de formation permettant de préparer l'élève à la pratique d'un métier. Cette organisation systémique des compétences produit des résultats qui dépassent ceux de la formation par éléments isolés. Une telle façon de procéder assure, en particulier, la progression harmonieuse d'un objectif à un autre, l'économie dans les apprentissages (en évitant les répétitions inutiles), l'intégration et le renforcement d'apprentissages, etc.

Les objectifs opérationnels de premier niveau constituent les cibles principales et obligatoires de l'enseignement et de l'apprentissage. Ils sont pris en considération pour l'évaluation aux fins de la sanction des études. Ils sont définis en termes de comportement ou de situation et présentent, selon le cas, les caractéristiques suivantes:

- **Un objectif défini en termes de comportement** est un objectif relativement fermé qui décrit des actions et des résultats attendus de l'élève au terme d'une étape de sa formation. L'évaluation porte sur les résultats attendus.
- **Un objectif défini en termes de situation** est un objectif relativement ouvert qui décrit les phases d'une situation éducative dans laquelle on place l'élève. Les produits et les résultats varient d'un élève à un autre. L'évaluation porte sur la participation de l'élève aux activités proposées selon le plan de mise en situation.

Les objectifs opérationnels de second niveau servent de repères quant aux apprentissages préalables à ceux *directement requis* pour l'atteinte d'un objectif de premier niveau. Ils sont groupés en fonction des précisions (voir 5.2 A) ou des phases (voir 5.2 B) de l'objectif opérationnel de premier niveau.

REMARQUES

Les objectifs opérationnels de premier et de second niveau supposent la distinction nette de deux paliers d'apprentissages:

- au premier palier, les apprentissages qui concernent les savoirs préalables;
- au second palier, les apprentissages qui concernent la compétence.

Les objectifs opérationnels de second niveau indiquent les savoirs préalables. Ils servent à préparer les élèves à entreprendre correctement les apprentissages directement nécessaires à l'acquisition d'une compétence. On devrait toujours les adapter aux besoins particuliers des élèves ou des groupes en formation.

Les objectifs opérationnels de premier niveau guident les apprentissages que les élèves doivent faire pour acquérir une compétence:

- Les précisions ou les phases de l'objectif déterminent ou orientent des apprentissages particuliers à réaliser, ce qui permet le développement d'une compétence de façon progressive par éléments ou par étapes.
- L'ensemble de l'objectif (les six composantes et particulièrement la dernière phase de l'objectif de situation, voir 5.2) détermine ou oriente des apprentissages globaux, d'intégration et de synthèse; cela permet de parfaire le développement d'une compétence.

Pour atteindre les objectifs, des activités d'apprentissage pourraient être préparées de la façon suivante:

- des activités particulières pour les objectifs de second niveau;

- des activités particulières pour des précisions ou des phases des objectifs de premier niveau;
- des activités globales pour les objectifs de premier niveau.

5.2 GUIDE DE LECTURE DES OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE PREMIER NIVEAU

A. Lecture d'un objectif défini en termes de comportement

Un objectif défini en termes de comportement comprend six composantes. Les trois premières composantes donnent une vue d'ensemble de l'objectif:

- **Le comportement attendu** présente une compétence, comme le comportement global attendu à la fin des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les conditions d'évaluation** définissent ce qui est nécessaire ou permis à l'élève au moment de vérifier s'il a atteint l'objectif; on peut ainsi appliquer les mêmes conditions d'évaluation partout.
- **Les critères généraux de performance** définissent des exigences qui permettent de voir globalement si les résultats obtenus sont satisfaisants.

Les trois dernières composantes permettent d'avoir une vue précise et une compréhension univoque de l'objectif:

- **Les précisions sur le comportement attendu** décrivent les éléments essentiels de la compétence sous la forme de comportements particuliers.
- **Les critères particuliers de performance** définissent des exigences à respecter et accompagnent habituellement chacune des précisions. Ils permettent de porter un jugement plus éclairé sur l'atteinte de l'objectif.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

B. Lecture d'un objectif défini en termes de situation

Un objectif défini en termes de situation comprend six composantes:

- **L'intention poursuivie** présente une compétence, comme une intention à poursuivre tout au long des apprentissages dans le cadre d'un module.
- **Les précisions** mettent en évidence l'essentiel de la compétence et permettent une meilleure compréhension de l'intention poursuivie.
- **Le plan de mise en situation** décrit, dans ses grandes lignes, la situation éducative dans laquelle on place l'élève pour lui permettre d'acquérir la compétence visée. Il comporte habituellement trois phases d'apprentissages telles:
 - une phase d'information;
 - une phase de réalisation, d'approfondissement ou d'engagement;
 - une phase de synthèse, d'intégration et d'auto-évaluation.
- **Les conditions d'encadrement** définissent des balises à respecter et des moyens à mettre en place, de façon à rendre possibles les apprentissages et à avoir les mêmes conditions partout. Elles peuvent comprendre des principes d'action ou des modalités particulières.
- **Les critères de participation** décrivent les exigences de participation que l'élève doit respecter pendant l'apprentissage. Ils portent sur la façon d'agir et non sur des résultats à obtenir en fonction de la compétence visée. Des critères de participation sont généralement présentés pour chacune des phases du plan de mise en situation.
- **Le champ d'application de la compétence** précise les limites de l'objectif, *le cas échéant*. Il indique si l'objectif s'applique à une ou à plusieurs tâches, à une ou à plusieurs professions, à un ou à plusieurs domaines, etc.

Deuxième partie

MODULE 1 : SITUATION AU REGARD DU MÉTIER ET DE LA DÉMARCHE DE FORMATION

Code : 416011

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
se situer au regard du métier et de la démarche de formation
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Connaître la réalité du métier et les possibilités d'entrepreneurship qu'il offre.
- Comprendre le projet de formation.
- Confirmer son orientation professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information sur le métier

- S'informer sur l'évolution de l'esthétique à travers les âges.
- S'informer du marché du travail en soins esthétiques : milieux de travail, perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation.
- S'informer de la nature et des exigences de l'emploi d'esthéticienne ou d'esthéticien.
- S'informer de l'influence du travail d'esthéticienne ou d'esthéticien sur sa vie personnelle et sociale.
- Présenter des renseignements recueillis au cours d'une rencontre de groupe et discuter de sa perception du métier : avantages, inconvénients, exigences.
- Voir la possibilité de créer son entreprise ou de travailler à son compte.

PHASE 2 : Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche

- Discuter des habiletés, aptitudes, habitudes et connaissances nécessaires pour pratiquer le métier.
- S'informer du projet de formation : programme d'études, démarche de formation, modes d'évaluation, sanction des études.
- Discuter de la pertinence du programme de formation par rapport à la situation de travail de l'esthéticienne et de l'esthéticien.
- Faire part de ses premières réactions par rapport au métier et à la formation.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : Évaluation et confirmation de son orientation

- Produire un rapport dans lequel on doit :
 - préciser ses goûts, ses aptitudes et son intérêt pour le métier;
 - évaluer son orientation professionnelle en comparant les aspects et les exigences du métier avec ses goûts, ses aptitudes et les sujets qui suscitent son intérêt.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Créer un climat d'épanouissement personnel et d'intégration professionnelle.
- Privilégier les échanges d'opinions entre élèves et favoriser l'expression de tous.
- Motiver les élèves à entreprendre les activités proposées.
- Permettre aux élèves d'avoir une vue juste du métier.
- Fournir aux élèves les moyens d'évaluer leur orientation professionnelle avec honnêteté et objectivité.
- Assurer la disponibilité de la documentation pertinente : information sur le métier, programme de formation, etc.
- Organiser une rencontre avec des spécialistes du métier.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Recueillir des données sur la majorité des sujets à traiter.
 - Exprimer convenablement sa perception du métier au moment d'une rencontre de groupe en faisant le lien avec les données recueillies.
- PHASE 2 :**
- Donner son opinion sur quelques exigences auxquelles il faut satisfaire pour pratiquer le métier.
 - Faire un examen sérieux des documents.
 - Écouter attentivement les explications.
 - Exprimer convenablement sa perception du programme de formation au moment d'une rencontre de groupe.
 - Exprimer clairement ses réactions par rapport au métier et à la formation.
- PHASE 3 :**
- Produire un rapport contenant :
 - une présentation sommaire de ses goûts, ses aptitudes et des sujets qui suscitent son intérêt;
 - des explications sur son orientation en faisant, de façon claire, les liens demandés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information sur le métier)

1. Déterminer une façon de noter et de présenter des données.
2. Trouver de l'information sur le marché du travail en soins esthétiques : types d'établissements, perspectives d'emploi, rémunération, possibilités d'avancement et de mutation.
3. Obtenir des renseignements sur la structure et l'organisation des milieux de travail en esthétique.
4. Trouver de l'information sur les exigences liées au métier et les conditions de travail en esthétique.
5. Prendre conscience de l'influence du travail sur sa vie personnelle et sociale.
6. Déterminer la place du travail dans la société actuelle.
7. Expliquer les principales règles qui permettent de discuter correctement en groupe.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Information sur le projet de formation et engagement dans la démarche)

8. Distinguer les habiletés, les aptitudes, les attitudes et les connaissances nécessaires pour pratiquer un métier.
9. Décrire la nature, la fonction et le contenu d'un programme d'études.
10. Établir le lien entre les compétences visées par le programme et celles qu'exige le métier.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Évaluation et confirmation de son orientation)

11. Distinguer ses goûts, ses aptitudes et les sujets qui suscitent son intérêt.
12. Prendre conscience de la nécessité d'exercer un travail que l'on aime et qui réponde à ses attentes et à ses aspirations.
13. Décrire les principaux éléments d'un rapport confirmant un choix d'orientation professionnelle.

MODULE 2 : HYGIÈNE ET SÉCURITÉ

Code : 416022

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
respecter les règles et les mesures d'hygiène et de sécurité
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Pendant la réalisation d'une tâche du métier.
- Avec le matériel et les produits nécessaires.
- En l'absence de clientes et de clients.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Manifestation du souci de préserver sa santé et sa sécurité ainsi que celles des autres.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Prendre des mesures d'hygiène et de sécurité personnelles.
- B. Appliquer les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'outillage, à l'équipement et aux produits.
- C. Donner les premiers soins à une victime de blessure légère ou de malaise mineur.
- D. Effectuer un test épicutané.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Postures de travail adéquates.
- Choix judicieux des vêtements de travail.
- Propreté et hygiène personnelles.
- Utilisation des moyens préventifs adéquats.
- Utilisation sécuritaire de l'outillage, de l'équipement et des produits d'entretien.
- Application adéquate des modes d'aseptisation.
- Manifestation du souci d'un parfait entretien des lieux et du poste de travail.
- Utilisation hygiénique des produits cosmétiques.
- Intervention rapide.
- Soins appropriés.
- Utilisation adéquate du matériel de premiers soins.
- Manifestation des comportements appropriés.
- Respect de la technique d'application du test épicutané.
- Respect de la technique du retrait du test épicutané.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à prendre des mesures d'hygiène et de sécurité personnelle (A)

1. Définir les termes suivants : hygiène personnelle, asepsie, désinfection, stérilisation.
2. Expliquer l'importance en esthétique de la propreté corporelle et vestimentaire.
3. Énumérer les conditions qui favorisent la santé.
4. Décrire les principales maladies professionnelles en esthétique.
5. Énumérer les agents responsables de ces maladies professionnelles.
6. Décrire les précautions à prendre pour prévenir ces maladies professionnelles.
7. Expliquer les règles de sécurité qui s'appliquent à la position de travail de l'esthéticienne ou de l'esthéticien pendant l'exécution des tâches.
8. Énumérer les critères de choix des vêtements de travail.
9. Décrire les mesures d'hygiène relatives aux vêtements.
10. Énumérer les principales infections qui peuvent être transmises au moment d'un soin esthétique.
11. Nommer les principaux micro-organismes responsables de ces infections.
12. Expliquer les modes de transmission des infections et les voies d'accès des micro-organismes pathogènes.
13. Énumérer les principales maladies transmises par le sang et celles transmissibles sexuellement.
14. Décrire les précautions à prendre pour éviter la contagion, les infections et les autres maladies transmissibles.
15. Reconnaître les produits d'hygiène et les vêtements et accessoires de protection personnelle.
16. Démontrer la façon de se désinfecter les mains et les ongles.

Avant d'apprendre à appliquer les règles d'hygiène et de sécurité propres à l'outillage, à l'équipement et aux produits (B)

17. Prendre connaissance des règlements municipaux, de la *Loi sur la santé et la sécurité du travail* et de ses règlements.
18. Discuter des normes d'aménagement d'un salon d'esthétique dans une optique d'hygiène et de sécurité.
19. Décrire les mesures d'hygiène relatives à l'entretien des locaux et du poste de travail.
20. Décrire les méthodes d'entretien des locaux et du poste de travail.
21. Distinguer les principaux symboles qui servent à identifier les matières dangereuses utilisées au travail.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

22. Décrire les caractéristiques des produits potentiellement dangereux et les précautions à prendre dans leur utilisation et pour leur rangement.
23. Choisir le matériel et les produits d'entretien propres à différentes activités de nettoyage des locaux et du poste de travail.
24. Démontrer la façon d'entretenir les locaux et le poste de travail.
25. Décrire les moyens utilisés pour aseptiser l'outillage et le matériel utilisés en esthétique.
26. Appliquer différentes méthodes d'aseptisation sur l'outillage et le matériel.
27. Expliquer les principales causes de contamination des produits cosmétiques.
28. Expliquer les précautions à prendre pour éviter la contamination des produits cosmétiques.

Avant d'apprendre à donner les premiers soins à une victime de blessure légère ou de malaise mineur (C)

29. Énumérer les principaux accidents et malaises qui peuvent se produire durant un soin esthétique et leurs causes.
30. Délimiter les responsabilités de l'esthéticienne ou de l'esthéticien en ce qui concerne les premiers soins.
31. Énumérer les attitudes et les comportements à adopter en présence d'un blessé ou dans une situation d'urgence.
32. Énumérer les décisions à prendre et les gestes à poser en priorité dans une situation d'urgence.
33. Décrire la marche à suivre pour joindre un organisme de secours.
34. Reconnaître la gravité d'une blessure ou d'un malaise.
35. Reconnaître les principaux articles d'une trousse de secours.
36. Décrire les premiers soins à donner à une victime de blessure légère, de malaise mineur, d'irritation des yeux ou des voies respiratoires, de réactions cutanées de type inflammatoire ou allergique et d'évanouissement.
37. Poser les gestes appropriés au moment d'un accident mineur ou d'une situation d'urgence.

Avant d'apprendre à effectuer un test épicutané (D)

38. Définir les termes suivants : immunologie et allergie.
39. Énumérer différents types d'allergies.
40. Énumérer les réactions allergiques les plus courantes dans la profession.
41. Distinguer une manifestation inflammatoire qui est allergique.
42. Reconnaître les signes d'une réaction allergique.
43. Décrire le rôle du test épicutané.
44. Expliquer la façon d'effectuer un test épicutané.

MODULE 3 : APPAREILS ET ÉQUIPEMENT

Code : 416032

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
entretenir les appareils et l'équipement
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Avec les appareils et l'équipement de base de l'atelier d'esthétique.
- Avec les produits d'entretien appropriés.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Entretien conforme aux directives du fabricant.
- Utilisation juste et sécuritaire des produits d'entretien.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Reconnaître les appareils et l'équipement.
- B. Expliquer le principe de fonctionnement des appareils.
- C. Démontrer la façon d'utiliser les appareils et l'équipement.
- D. Effectuer l'entretien régulier des appareils et de l'équipement.
- E. Nettoyer et ranger les appareils et l'équipement.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Énumération détaillée des appareils et de l'équipement.
- Compréhension manifeste des principes scientifiques à la base du fonctionnement des appareils.
- Explications claires et concises.
- Respect du mode d'emploi du fabricant.
- Respect des règles de sécurité.
- Respect du mode d'entretien du fabricant.
- Choix judicieux des produits d'entretien.
- Vérifications complètes et précises.
- Nettoyage approprié.
- Rangement adéquat et sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à reconnaître les appareils et l'équipement (A)

1. Définir les termes suivants : appareil et équipement.
2. Énumérer les pièces d'équipement d'un salon d'esthétique.
3. Donner les caractéristiques physiques de chacune des pièces d'équipement.
4. Expliquer la fonction de chacune des pièces d'équipement.
5. Énumérer les appareils couramment utilisés en esthétique.
6. Nommer d'autres appareils pouvant servir en esthétique.
7. Donner les caractéristiques des appareils couramment utilisés en esthétique.

Avant d'apprendre à expliquer le principe de fonctionnement des appareils (B)

8. Décrire ce qu'est la lumière.
9. Expliquer les termes suivants : fréquence, période et longueur d'onde.
10. Expliquer les termes suivants : infrarouge et ultraviolet.
11. Énumérer certains effets des radiations infrarouges et ultraviolettes sur les organismes vivants.
12. Expliquer l'influence de la distance sur l'intensité du rayonnement.
13. Décrire le principe de base de l'électricité.
14. Expliquer les termes suivants : électrons, pôle positif, pôle négatif, courant électrique et électrode, anode et cathode.
15. Expliquer ce qu'est un courant continu et courant alternatif.
16. Expliquer ce qu'est un courant de haute fréquence.
17. Donner les principales utilisations des courants en esthétique.
18. Expliquer le phénomène de la vaporisation.
19. Expliquer l'action des rayons ultraviolets sur l'oxygène.
20. Expliquer l'emploi de l'ozone en esthétique.

Avant d'apprendre à démontrer la façon d'utiliser les appareils et l'équipement (C)

21. Énumérer les règles de sécurité particulières à l'utilisation des appareils électriques et de l'équipement.
22. Expliquer la façon d'ajuster et d'utiliser la table d'épilation, les fauteuils et les tabourets.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

23. Expliquer les différentes façons de fixer et d'ajuster la loupe lumineuse.
24. Énumérer les risques liés à l'emploi de chacun des appareils couramment utilisés en esthétique.
25. Énumérer les vérifications à effectuer sur chacun des appareils avant de l'utiliser.
26. Expliquer le mode d'emploi des appareils les plus couramment utilisés en esthétique.
27. Énumérer les précautions à prendre pendant l'utilisation des appareils et de l'équipement.
28. Mettre en marche et simuler l'emploi des appareils.

Avant d'apprendre à effectuer l'entretien préventif des appareils et de l'équipement (D)

29. Expliquer le mode d'entretien préventif des appareils et de l'équipement.
30. Reconnaître les produits particuliers d'entretien des appareils et de l'équipement.
31. Reconnaître la source d'une panne mineure ou d'un mauvais fonctionnement d'un appareil ou d'une pièce d'équipement.
32. Effectuer des ajustements et des réparations mineures sur un appareil ou une pièce d'équipement.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger les appareils et l'équipement (E)

33. Décrire les étapes du nettoyage des appareils.
34. Expliquer les précautions à prendre pendant le nettoyage des appareils.
35. Reconnaître les produits de nettoyage appropriés aux appareils et à l'équipement.
36. Démontrer la façon de nettoyer et de ranger les appareils et l'équipement.

MODULE 4 : SYSTÈMES DU CORPS HUMAIN

Code : 416046

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
établir le lien entre les systèmes du corps humain et l'esthétique
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Par écrit.
- À partir d'une étude de cas et d'un questionnaire.
- Sans notes de cours et sans volumes de référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Terminologie appropriée.
- Présence de la majorité des éléments de réponse.
- Réponses justes, claires et concises.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Décrire l'anatomie et la physiologie des systèmes de locomotion et de nutrition :
- squelettique;
 - musculaire;
 - circulatoire;
 - respiratoire;
 - digestif;
 - rénal.
- B. Décrire l'anatomie et la physiologie des systèmes de relation :
- endocrinien;
 - nerveux.
- C. Expliquer le lien entre le fonctionnement des systèmes et l'esthétique.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Classification exacte des systèmes.
 - Localisation précise des organes.
 - Description claire et juste des systèmes de locomotion et de nutrition.
-
- Classification exacte des systèmes.
 - Description claire et juste des systèmes de relation.
-
- Hypothèse plausible.
 - Pertinence des liens établis.
 - Explications claires et concises.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire l'anatomie et la physiologie des systèmes de locomotion et de nutrition (A)

1. Expliquer les principaux termes qui se rapportent à l'anatomie humaine.
2. Décrire la structure générale et les fonctions de la cellule.
3. Expliquer les propriétés physiologiques de la cellule.
4. Expliquer les étapes de la vie cellulaire.
5. Décrire les principaux tissus du corps humain.
6. Énumérer les grands systèmes du corps humain.
7. Décrire le système squelettique.
8. Expliquer le rôle du système squelettique.
9. Décrire le système musculaire.
10. Expliquer les rôles du système musculaire.
11. Décrire le système sanguin et le système lymphatique.
12. Expliquer les rôles de l'appareil circulatoire.
13. Décrire le fonctionnement du système sanguin.
14. Expliquer les particularités de la circulation lymphatique.
15. Décrire le système respiratoire.
16. Expliquer le rôle du système respiratoire.
17. Décrire le fonctionnement du système respiratoire.
18. Décrire le système digestif.
19. Expliquer le rôle du système digestif.
20. Décrire le fonctionnement du système digestif.
21. Décrire le système rénal.
22. Expliquer le rôle du système rénal.
23. Décrire le fonctionnement du système rénal.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire l'anatomie et la physiologie des systèmes de relation (B)

24. Expliquer le rôle général du système nerveux.
25. Décrire l'organisation générale du système nerveux.
26. Expliquer les particularités de la structure du tissu nerveux.
27. Décrire la structure et le fonctionnement des systèmes nerveux cérébro-spinal et organo-végétatif.
28. Décrire le rôle du système endocrinien.
29. Expliquer les particularités du tissu glandulaire et de ses sécrétions.
30. Décrire l'organisation générale du système endocrinien.
31. Expliquer le rôle et le fonctionnement des principales glandes.

Avant d'apprendre à expliquer le lien entre le fonctionnement des systèmes et l'esthétique (C)

32. Expliquer les liens qui existent entre les systèmes du corps humain.
33. Expliquer le lien qui existe entre le système sanguin et le système lymphatique.
34. Expliquer le rôle et les effets des hormones.
35. Énumérer les hormones qui jouent un rôle important dans le métabolisme cutané.
36. Expliquer les effets des changements hormonaux sur la peau.
37. Expliquer l'influence du mode de vie sur la santé des systèmes.
38. Expliquer les moyens utilisés pour favoriser une bonne hygiène des systèmes de locomotion, de nutrition et de relation.
39. Énumérer les principaux facteurs endogènes et exogènes qui peuvent modifier la santé des systèmes.
40. Expliquer les besoins nutritifs du corps humain.
41. Expliquer les effets d'une carence alimentaire.
42. Décrire les manifestations cutanées conséquentes aux troubles des systèmes de nutrition et de relation.
43. Expliquer l'influence qu'a l'hérédité sur la morpho-physiologie du corps.
44. Discuter de l'influence d'un mauvais fonctionnement des systèmes du corps humain sur l'application des soins esthétiques.
45. Énumérer les principaux troubles des systèmes dont il faut tenir compte au moment du choix des soins esthétiques.

MODULE 5 : COMMUNICATION INTERPERSONNELLE

Code : 416052

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit **appliquer des notions de communication interpersonnelle** selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Pendant une tâche du métier.
- Avec le matériel autorisé.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles de la communication interpersonnelle.
- Manifestation des attitudes et des comportements appropriés aux personnes et aux situations.
- Manifestation de la capacité d'adaptation à la personnalité des clientes et des clients.
- Utilisation d'un langage juste et approprié.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Établir le contact avec la cliente ou le client.

B. Poser des questions à la cliente ou au client.

C. Conseiller une cliente ou un client.

D. Entretenir une conversation.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Approche appropriée.
- Mise en place des conditions favorables à l'accueil.
- Perception juste de l'image dégagée par la cliente ou le client.
- Questions appropriées au sujet.
- Interprétation juste des réponses.
- Application des méthodes d'écoute efficaces.
- Mise en place des conditions favorables au conseil.
- Utilisation judicieuse des moyens disponibles.
- Pertinence des propos.
- Interprétation juste des réactions de la cliente ou du client.
- Choix du moment approprié.
- Capacité de s'entretenir sur différents sujets de circonstance.
- Respect de l'opinion de la cliente ou du client.
- Utilisation judicieuse des façons de mettre fin à la conversation.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à établir le contact avec la cliente ou le client (A)

1. Définir la communication interpersonnelle.
2. Expliquer la différence entre communiquer et informer.
3. Reconnaître les situations de communication et d'information particulières à l'esthétique.
4. Expliquer l'importance de la communication interpersonnelle en esthétique.
5. Décrire les formes de communication interpersonnelle utilisées en esthétique.
6. Énumérer les conditions préalables à la compréhension mutuelle.
7. Expliquer les principaux facteurs d'échec de la communication interpersonnelle.
8. Décrire les attitudes et les comportements que doit manifester l'esthéticienne ou l'esthéticien dans ses contacts interpersonnels avec la clientèle.
9. Décrire la clientèle d'un salon d'esthétique.
10. Expliquer les différentes situations d'accueil de la clientèle.
11. Expliquer l'importance du premier contact avec la cliente ou le client.
12. Discuter des sentiments que peut ressentir une cliente ou un client au moment de sa première visite.
13. Énumérer les principales attentes des clientes et des clients.
14. Énumérer les manifestations de la gêne et de l'inquiétude d'une cliente ou d'un client.
15. Expliquer les façons de sécuriser une cliente ou un client à son arrivée.
16. Décrire les formes de contact qui s'établissent au moment d'un soin esthétique.
17. Expliquer les difficultés qui peuvent se présenter au moment d'un soin et qui sont dues aux contacts physiques.
18. Établir un contact verbal, un contact visuel et un contact physique dans différentes situations de communication interpersonnelle.

Avant d'apprendre à poser des questions à une cliente ou un client (B)

19. Énumérer les situations dans lesquelles l'esthéticienne ou l'esthéticien doit poser des questions.
20. Expliquer l'importance de détenir certains renseignements sur les clientes et les clients.
21. Commenter la *Loi sur l'accès à l'information et sur la protection des renseignements personnels*.
22. Expliquer les difficultés qui peuvent se présenter quand l'esthéticienne ou l'esthéticien pose des questions à caractère privé.
23. Énumérer les attitudes et les comportements que l'esthéticienne ou l'esthéticien doit adopter dans ses échanges avec les clientes et les clients.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

24. Énumérer les types de questions à poser à une cliente ou à un client.
25. Expliquer les différentes façons de poser des questions.
26. Expliquer l'importance d'utiliser un langage adapté à la clientèle.
27. Expliquer la façon de tenir compte des réponses de la cliente ou du client.
28. Décrire la méthode d'écoute efficace en communication interpersonnelle.
29. Formuler des questions sur différents sujets.
30. Écouter et interpréter des réponses à différentes questions.

Avant d'apprendre à conseiller (C)

31. Expliquer le rôle de conseillère ou de conseiller en soins esthétiques.
32. Décrire les conditions qui permettent d'agir comme conseillère ou conseiller auprès de la clientèle.
33. Expliquer l'influence des caractéristiques des individus dans un échange.
34. Énumérer les types de conseils qui peuvent être donnés à la clientèle.
35. Expliquer les façons de conseiller la clientèle.
36. Expliquer l'importance de tenir compte des réactions de la cliente ou du client au moment d'un conseil.
37. Décrire les principales réactions verbales et non verbales qui peuvent servir d'indices de compréhension, d'acceptation ou de refus.
38. Reconnaître les réactions et les réticences d'une cliente ou d'un client au moment d'un entretien de type conseil.

Avant d'apprendre à entretenir une conversation (D)

39. Expliquer ce qu'est une conversation sociale.
40. Énumérer certaines règles de la conversation sociale.
41. Énumérer les sujets qui peuvent faire l'objet d'une conversation sociale dans un salon d'esthétique.
42. Reconnaître l'importance de parfaire sa culture sur différents sujets.
43. S'informer sur différents sujets d'actualité qui peuvent intéresser la clientèle.
44. Expliquer en quoi les valeurs, les croyances et la culture des personnes influencent une conversation.
45. Énumérer les sujets de conversation délicats ou à éviter.
46. Énumérer les moyens d'éviter les sujets de conversation délicats.
47. Expliquer les façons d'amorcer et de mettre fin à une conversation.
48. Utiliser les moyens d'amorcer et de mettre fin à une conversation.

MODULE 6 : EXAMEN DE LA PEAU

Code : 416064

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
procéder à un examen de la peau et des phanères
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À un poste de travail non installé.
- Avec le matériel, les appareils et les produits nécessaires.
- Avec une fiche d'examen, sans autre référence.
- Sur une peau qui ne présente aucune contre-indication.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Approche délicate de la cliente ou du client durant tout l'examen.
- Présence sur la fiche d'examen de la totalité des éléments nécessaires.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le poste de travail.
- B. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- C. Effectuer le nettoyage du visage, du cou et du décolleté.
- D. Examiner la peau.
- E. Expliquer les particularités de la peau de la cliente ou du client.
- F. Examiner les phanères.
- G. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation adéquate du poste de travail.
- Attitudes d'accueil.
- Installation appropriée.
- Souci du confort de la cliente ou du client.
- Souci de l'économie des produits.
- Choix des techniques adéquates.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Examen visuel et tactile complet.
- Utilisation sécuritaire de la loupe lumineuse.
- Pertinence et justesse des observations.
- Tact et courtoisie dans les échanges.
- Reconnaissance exacte des particularités de la peau.
- Explications justes et précises.
- Terminologie appropriée.
- Examen visuel et tactile complet.
- Pertinence et justesse des observations.
- Nettoyage approprié.
- Rangement adéquat et sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A)

1. Expliquer le but et l'importance de procéder à un examen de la peau avant tout soin esthétique.
2. Énumérer les conditions préalables à un examen de la peau et des phanères.
3. Décrire les grandes étapes d'un examen de la peau et des phanères.
4. Déterminer le matériel, l'outillage et l'équipement nécessaires à l'examen de la peau.
5. Expliquer les règles d'hygiène et de sécurité particulières à l'examen de la peau et des phanères et à l'utilisation de l'outillage et de l'équipement.
6. Placer le matériel, l'outillage et l'équipement en vue d'un examen de la peau.

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (B)

7. Lier les notions de communication à l'accueil et à l'installation de la cliente ou du client.
8. Démontrer la façon d'installer la cliente ou le client pour un examen de la peau.
9. Énumérer les attitudes et les comportements à adopter au moment de l'accueil et de l'installation d'une cliente ou d'un client.
10. Décrire la position de travail de l'esthéticienne ou de l'esthéticien pendant un examen de la peau et des phanères.

Avant d'apprendre à effectuer le nettoyage du visage, du cou et du décolleté (C)

11. Expliquer le but du nettoyage du visage, du cou et du décolleté.
12. Décrire les étapes du nettoyage.
13. Reconnaître le matériel utilisé au moment du nettoyage.
14. Expliquer les particularités des produits cosmétiques de nettoyage.
15. Déterminer la quantité de produits cosmétiques et de matériel nécessaires pour un nettoyage du visage, du cou et du décolleté.
16. Décrire la façon d'effectuer les différentes techniques de nettoyage.
17. Décrire les caractéristiques d'un bon nettoyage.
18. Effectuer des techniques de nettoyage.
19. Expliquer le rôle de la lotion.
20. Démontrer la façon d'appliquer la lotion.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à examiner la peau (D)

21. Expliquer les termes suivants : peau, tégument, muqueuse, phanère, glande et tissu.
22. Décrire la structure générale de la peau.
23. Donner les caractéristiques communes des tissus épithéliaux.
24. Décrire l'épithélium de l'épiderme.
25. Donner les caractéristiques communes des tissus conjonctifs.
26. Décrire les tissus conjonctifs sous-cutanés.
27. Donner les caractéristiques et le rôle du tissu adipeux hypodermique.
28. Expliquer la vascularisation de la peau.
29. Donner les caractéristiques des glandes sudoripares.
30. Décrire le phénomène de la transpiration et ses conséquences.
31. Expliquer le fonctionnement des glandes sébacées.
32. Expliquer le rôle et la composition du sébum.
33. Expliquer sommairement les dispositifs nerveux de la peau.
34. Décrire les formes de sensibilité cutanée.
35. Expliquer les stades d'évolution morphologique de l'épiderme.
36. Expliquer le phénomène de kératinisation.
37. Décrire l'aspect général d'un épiderme sain.
38. Expliquer le phénomène de la mélanogénèse.
39. Expliquer l'action des rayons ultraviolets sur la peau.
40. Expliquer les principaux termes dermatologiques utilisés en esthétique.
41. Décrire les anomalies pigmentaires de la peau.
42. Expliquer l'effet de la chaleur et du froid sur la vascularisation de la peau.
43. Décrire les principales affections dues à des troubles de la circulation sanguine.
44. Reconnaître les principales affections sudorales.
45. Expliquer les principales dermatoses dues au dérèglement des glandes sébacées.
46. Reconnaître les principales dermatoses tumorales, vésiculeuses et infectieuses.
47. Reconnaître les symptômes cutanés de certaines maladies.
48. Énumérer les dermatoses pour lesquelles les soins esthétiques sont contre-indiqués.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

49. Décrire les attitudes et les comportements à adopter dans les cas de dermatoses.
50. Énumérer les éléments à observer au moment d'un examen de la peau.
51. Expliquer la façon de procéder à un examen de la peau visuel, tactile et à l'aide d'appareils.
52. Démontrer la façon de procéder à un examen de la peau visuel, tactile et à l'aide de la loupe.

Avant d'apprendre à expliquer les particularités de la peau de la cliente ou du client (E)

53. Distinguer les différents types de peau.
54. Distinguer les particularités de la peau qui dépendent de l'âge, du sexe, de la race.
55. Distinguer les particularités de la peau qui dépendent de l'état de santé.
56. Distinguer les particularités anatomiques et dermatologiques de la peau.
57. Décrire l'état et l'aspect de la peau d'une personne.
58. Analyser des fiches d'examen de la peau.
59. Remplir une fiche à partir des renseignements obtenus au moment d'un examen.

Avant d'apprendre à examiner les phanères (F)

60. Nommer les phanères de l'être humain.
61. Décrire l'appareil pilo-sébacé et en expliquer le rôle.
62. Décrire la structure du poil et ses phases de croissance.
63. Décrire la structure, la composition et la croissance de l'ongle.
64. Décrire les caractéristiques d'un ongle sain.
65. Énumérer les facteurs qui influencent la croissance de l'ongle.
66. Décrire les principales anomalies du système pileux.
67. Décrire les principales affections des ongles.
68. Reconnaître les particularités du système pileux et des phanères d'une personne.
69. Remplir une fiche à l'aide des renseignements obtenus au moment d'un examen des phanères.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (G)

- 70. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
- 71. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.
- 72. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire.

MODULE 7 : RELATIONS PROFESSIONNELLES

Code : 416071

Durée : 15 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
entretenir des relations professionnelles harmonieuses
en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise
en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Respecter les limites du métier.
- Connaître le champ d'activité des professions apparentées ou liées au domaine de l'esthétique.
- Adopter des règles d'éthique professionnelle.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- S'informer sur les limites de la profession d'esthéticienne ou d'esthéticien.
- S'informer sur les professions apparentées ou liées au domaine de l'esthétique.
- Discuter de la notion d'éthique professionnelle.

PHASE 2 : Approfondissement

- Rechercher dans les publications les modifications apportées aux limites du métier.
- Explorer une des professions liées au métier d'esthéticienne ou d'esthéticien.
- Établir des règles d'éthique professionnelle.

PHASE 3 : Synthèse

- Rédiger un rapport sur les résultats de sa recherche.
- Présenter au groupe les résultats de sa recherche.
- Discuter en groupe des sujets présentés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les ressources matérielles et physiques nécessaires à leur recherche.
- Autoriser les visites, les rencontres ou les recherches hors des lieux habituels de formation.
- Guider les élèves ou les équipes dans leurs recherches et leurs réflexions.
- Encourager les élèves à établir des contacts avec les professionnels du métier et ceux des professions liées à l'esthétique.
- Inviter des personnes de professions connexes à rencontrer les élèves.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Participer aux rencontres d'information.
 - Recueillir les renseignements demandés.
 - Participer activement aux discussions.

- PHASE 2 :**
- Choisir un sujet d'approfondissement et établir un plan de travail.
 - Rencontrer régulièrement l'enseignante ou l'enseignant et lui démontrer la progression de sa recherche.
 - Travailler de façon méthodique.

- PHASE 3 :**
- Respecter les règles de rédaction du rapport.
 - Présenter selon les règles convenues les résultats de sa recherche.
 - Donner son opinion sur l'un des sujets présentés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (Information)

1. Décrire le métier d'esthéticienne ou d'esthéticien.
2. Expliquer les termes suivants : limite, métier, profession, champ d'activité, domaine.
3. Nommer les métiers et professions apparentés au domaine de l'esthétique.
4. Établir les règles de la discussion de groupe.
5. Nommer des méthodes de collecte de renseignements.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (Approfondissement)

6. Expliquer les étapes d'une recherche.
7. Énumérer les sources de renseignements sur le métier d'esthéticienne ou d'esthéticien et sur les métiers et professions connexes.
8. Décrire ce qu'est un plan de travail.
9. Examiner des règles d'éthique professionnelle.
10. Énumérer des façons d'explorer un métier ou une profession.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (Synthèse)

11. Énumérer les règles de rédaction d'un rapport.
12. S'informer sur les règles de présentation d'un rapport de recherche.

MODULE 8 : COSMÉTOLOGIE

Code : 416086

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
comparer des produits cosmétiques
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Par écrit.
- Avec différents produits.
- Avec les documents publicitaires des produits et des fiches d'analyse cosmétologique.
- Sans volumes de référence et sans notes de cours.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Terminologie appropriée.
- Information juste et précise.
- Choix pertinent des éléments de comparaison.
- Recommandations pertinentes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Décrire la forme cosmétologique d'un produit.
- B. Décrire un cosmétique.
- C. Expliquer l'action d'un produit.
- D. Décrire la présentation commerciale d'un produit.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Description claire et précise.
- Classification exacte.
- Explication claire de la formule de base d'un cosmétique.
- Explications claires de la fonction des éléments actifs du produit.
- Explications claires et précises.
- Utilisation de la terminologie appropriée.
- Justesse des renseignements.
- Présence de tous les éléments.
- Mise en valeur des particularités du produit.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à décrire la forme cosmétologique d'un produit (A)

1. Définir les termes suivants : cosmétologie, cosmétique, cosméticienne, cosméticien.
2. Faire la distinction entre un cosmétique et un médicament.
3. Énumérer les exigences de la *Loi sur les aliments et drogues* du gouvernement du Canada qui concernent les produits cosmétiques.
4. Expliquer brièvement l'évolution des cosmétiques au cours des siècles.
5. Définir la forme cosmétologique.
6. Expliquer la classification des formes cosmétologiques.
7. Décrire ce qu'est une solution, une suspension, une huile, une émulsion, un gel, une poudre, un pain et une pâte.
8. Expliquer les propriétés de chacune de ces formes cosmétologiques.
9. Associer différents produits cosmétiques à chacune des formes cosmétologiques.

Avant d'apprendre à décrire la formule de base d'un cosmétique (B)

10. Énumérer les principaux composants d'une recette de base d'un cosmétique.
11. Décrire les principaux composants de base d'un cosmétique : l'excipient, le principe actif, les adjuvants et les additifs.
12. Expliquer la fonction des composants de base.
13. Énumérer des excipients connus en esthétique.
14. Énumérer des principes actifs utilisés en esthétique.
15. Énumérer des adjuvants connus en esthétique.
16. Énumérer des principaux additifs utilisés en esthétique.
17. Expliquer la fonction des agents de conservation, des anti-oxydants, des colorants et des parfums utilisés en esthétique.
18. Classer les éléments de base d'un cosmétique.
19. Décrire les caractéristiques des eaux utilisées en cosmétologie.
20. Décrire les principaux protides, lipides et glucides utilisés en cosmétologie.
21. Expliquer la fonction des principaux protides, lipides et glucides utilisés en cosmétologie.
22. Décrire les biocatalyseurs utilisés en cosmétologie.
23. Expliquer la fonction des principaux biocatalyseurs utilisés en cosmétologie.
24. Décrire des procédés nouveaux utilisés dans la fabrication des cosmétiques.
25. Expliquer la fonction des vecteurs.
26. Combiner des composants et des éléments de base pour faire des produits cosmétiques.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

27. Étudier la composition de différents produits cosmétiques.
28. Expliquer l'importance de tenir compte du pourcentage d'éléments actifs d'un produit.
29. Décrire brièvement les produits de parfumerie.
30. Faire la distinction entre les éléments dominants et les éléments fixatifs d'un parfum.
31. Énumérer les facteurs qui influencent l'achat, la conservation et l'application d'un parfum.

Avant d'apprendre à expliquer l'action d'un produit (C)

32. Énumérer les principaux effets recherchés par les produits cosmétiques.
33. Lier les notions de l'anatomie et de la physiologie de la peau à l'action des produits cosmétiques.
34. Décrire le processus de l'absorption cutanée.
35. Expliquer les facteurs qui favorisent et ceux qui freinent l'absorption cutanée.
36. Énumérer les éléments cosmétiques qui ont le plus d'affinités avec la peau.
37. Énumérer les éléments cosmétiques qui n'ont aucune affinité avec la peau.
38. Expliquer l'effet que produisent ces éléments sur la peau.
39. Décrire les phénomènes de photosensibilisation.
40. Expliquer le rôle des photoprotecteurs.
41. Décrire les facteurs qui influencent le choix d'un produit solaire.
42. Regrouper les produits cosmétiques selon leurs effets particuliers.
43. Déterminer les effets d'un produit à partir de ses composants.
44. Choisir un produit cosmétique à partir d'un effet recherché.

Avant d'apprendre à décrire la présentation commerciale d'un produit (D)

45. Discuter de la mise en marché des produits cosmétiques.
46. Comparer différents documents publicitaires et descriptifs de produits cosmétiques.
47. Énumérer les facteurs qui influencent le coût des produits.
48. Expliquer les éléments qui peuvent favoriser la vente d'un produit cosmétique.

MODULE 9 : MASSAGE MANUEL

Code : 416094

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
faire un massage manuel
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail installé.
- Avec les produits appropriés.
- Pour une cliente ou un client qui ne présente aucune contre-indication quant au massage.
- Pour un massage manuel complet comprenant des effleurages, des pétrissages, des frictions, des vibrations et des percussions.
- Pour une durée maximale de trente minutes.
- Sans référence.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect de l'ordre des étapes du massage manuel.
- Respect des techniques de massage manuel.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Installer la cliente ou le client.

- B. Effectuer les opérations préliminaires du massage manuel.

- C. Effectuer les manœuvres.

- D. Procéder aux étapes finales du massage manuel.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification de l'installation du poste de travail.
- Installation appropriée de la cliente ou du client.
- Préparation d'une ambiance propice au massage manuel.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.

- Préparation adéquate de la peau.
- Choix judicieux des produits.

- Position adéquate de l'esthéticienne ou de l'esthéticien.
- Respect des critères d'exécution de chacune des manœuvres.
- Aisance dans l'exécution du massage manuel.

- Exécution adéquate des étapes finales.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente ou du client.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à installer la cliente ou le client (A)

1. Décrire les buts du massage manuel.
2. Énumérer les soins esthétiques qui comprennent un massage manuel.
3. Nommer les régions à masser pour chacun des soins esthétiques.
4. Indiquer les éléments qui favorisent une ambiance propice au massage.
5. Expliquer les types de communication qui s'établissent durant un massage manuel.
6. Décrire la façon d'installer une cliente ou un client pour un massage manuel.
7. Décrire la position de travail de l'esthéticienne ou de l'esthéticien au moment d'un massage manuel.

Avant d'apprendre à effectuer les opérations préliminaires du massage manuel (B)

8. Décrire les opérations préliminaires au massage manuel.
9. Expliquer les éléments à observer au moment de l'examen de la peau en vue du massage manuel.
10. Donner les particularités cosmétologiques des produits de massage.
11. Énumérer les critères de choix d'un produit cosmétique de massage.
12. Déterminer la quantité de produit cosmétique nécessaire à un massage.
13. Sélectionner un produit de massage.
14. Expliquer la technique d'application d'un produit cosmétique de massage.
15. Appliquer un produit cosmétique de massage.

Avant d'apprendre à effectuer les manoeuvres (C)

16. Nommer et situer les principaux os des régions à masser.
17. Nommer et situer les principaux muscles sur lesquels est effectué un massage manuel.
18. Nommer les différentes catégories de manoeuvres de massage manuel.
19. Décrire les buts et les effets de chacune des catégories de manoeuvres du massage manuel.
20. Lier les notions d'anatomie et de physiologie aux effets du massage manuel.
21. Décrire la façon d'effectuer les manoeuvres de chacune des catégories.
22. Effectuer certaines manoeuvres de chacune des catégories.
23. Décrire l'enchaînement des manoeuvres d'un massage facial manuel.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

- 24. Énumérer les attitudes et les comportements à adopter pendant un massage manuel.
- 25. Enchaîner les manoeuvres d'un massage facial manuel.

Avant d'apprendre à procéder aux étapes finales du massage manuel (D)

- 26. Énumérer les vérifications à effectuer après un massage manuel.
- 27. Énumérer les questions à poser après un massage manuel.
- 28. Énumérer les conseils à donner après un massage manuel.

MODULE 10 : FACIAL DE BASE

Code : 416108

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
faire un facial de base
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel, l'équipement et les produits nécessaires.
- Pour une cliente ou un client qui ne présente aucune contre-indication.
- Pour une durée maximale de deux heures et demie.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect des étapes du facial de base.
- Maîtrise des techniques.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le poste de travail.
- B. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- C. Effectuer les étapes préparatoires du facial de base.
- D. Effectuer les soins particuliers du facial de base.
- E. Procéder aux étapes finales.
- F. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Préparation adéquate du poste de travail.
- Respect des règles d'accueil.
- Installation confortable et sécuritaire de la cliente ou du client.
- Maîtrise des techniques de nettoyage et de pulvérisation.
- Justesse des observations de l'examen de la peau.
- Choix judicieux des produits.
- Utilisation adéquate et sécuritaire des appareils.
- Préparation adéquate de la peau.
- Choix judicieux et complet des produits et de l'outillage.
- Souci de l'économie des produits.
- Utilisation adéquate et sécuritaire des appareils.
- Réalisation adéquate des étapes finales.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Nettoyage approprié et sécuritaire.
- Rangement adéquat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A)

1. Définir le but du facial de base.
2. Énumérer les étapes du facial de base.
3. Expliquer le but de chacune des étapes du facial de base.
4. Reconnaître le matériel et l'équipement nécessaires au facial de base.
5. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'installation et à l'utilisation du matériel et de l'équipement qui servent au facial de base.
6. Préparer le matériel et l'équipement en vue d'un facial de base.
7. Expliquer les attitudes et les comportements professionnels à adopter pendant un facial de base.

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (B)

8. Expliquer les particularités de l'accueil de la clientèle pour un facial de base.
9. Démontrer la façon d'installer une cliente ou un client pour un facial de base.
10. Démontrer les positions de travail de l'esthéticienne ou de l'esthéticien.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes préparatoires du facial de base (C)

11. Énumérer les étapes préparatoires du facial de base.
12. Lier les notions d'examen de la peau et des phanères au facial de base.
13. Décrire les soins préparatoires du facial de base.
14. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix des soins préparatoires du facial de base.
15. Expliquer les particularités cosmétologiques des produits.
16. Énumérer les produits cosmétiques appropriés à chaque type de peau.
17. Déterminer la quantité de produits nécessaire.
18. Expliquer la technique de pulvérisation tiède du type «Lucas Championnière».
19. Appliquer la technique de pulvérisation tiède avec l'appareil.
20. Expliquer les différents modes d'utilisation des nettoyeurs épidermiques.
21. Utiliser différents nettoyeurs épidermiques.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à effectuer les soins particuliers du facial de base (D)

22. Énumérer les soins particuliers du facial de base.
23. Expliquer le but et les effets de chacun des soins particuliers.
24. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix des soins particuliers.
25. Expliquer la technique d'utilisation de l'appareil à vaporisation chaude du type «Vapozone».
26. Appliquer la technique de vaporisation chaude.
27. Expliquer la façon d'appliquer des produits activateurs de la circulation sanguine.
28. Appliquer des produits activateurs de la circulation sanguine en respectant la méthode.
29. Expliquer les techniques d'extraction des comédons.
30. Appliquer les techniques d'extraction des comédons.
31. Expliquer les facteurs de sélection des électrodes de l'appareil à haute fréquence.
32. Démontrer la technique d'utilisation des électrodes.
33. Lier les notions de massage manuel au facial de base.
34. Déterminer les manoeuvres du massage facial manuel appropriées à chaque type de peau.
35. Faire un massage facial manuel sur différents types de peau.
36. Expliquer la technique d'application du masque.
37. Appliquer des masques selon la technique.
38. Démontrer la technique d'application d'une crème protectrice.

Avant d'apprendre à procéder aux étapes finales (E)

39. Énumérer les étapes finales du facial de base.
40. Expliquer les étapes d'une remise en beauté après un facial de base.
41. Démontrer la façon d'effectuer une remise en beauté.
42. Énumérer le type de conseils à donner à la cliente ou au client après un facial de base.
43. Décrire une fiche conseil.
44. Rédiger une fiche conseil selon les directives.
45. Expliquer la façon de s'informer de la satisfaction de la cliente ou du client.
46. Énumérer les règles de courtoisie au moment du départ de la cliente ou du client.
47. Évaluer la rentabilité du facial de base.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (F)

48. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
49. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.
50. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire.

MODULE 11 : GESTION QUOTIDIENNE

Code : 416112

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
effectuer des opérations de gestion quotidienne
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Dans des situations reflétant le marché du travail de l'esthétique.
- Avec les documents et le matériel autorisés.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Application adéquate des méthodes de gestion appropriées.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect des directives et des méthodes.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. S'occuper des rendez-vous.

B. Effectuer la tenue de caisse.

C. Faire les achats de marchandises.

D. Rédiger le bilan de la journée.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des règles de courtoisie.
- Inscription complète et précise des renseignements.
- Précision des renseignements fournis.
- Préparation adéquate des dossiers.
- Maîtrise des méthodes de facturation.
- Exactitude des calculs.
- Respect des précautions relatives à la manipulation de l'argent, des chèques et des cartes de crédit.
- Application juste des opérations de fermeture de caisse.
- Achats appropriés aux besoins et qui tiennent compte de l'inventaire.
- Respect des méthodes d'achat.
- Vérification complète des produits à la réception de la commande.
- Entreposage adéquat et sécuritaire.
- Information complète et précise.
- Qualité de la rédaction.
- Remarques justes et pertinentes.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à s'occuper des rendez-vous (A)

1. Énumérer les principales opérations de gestion quotidienne d'un salon d'esthétique.
2. Énumérer les règles de courtoisie à suivre au téléphone.
3. Décrire la façon de répondre au téléphone.
4. Énumérer les renseignements qui peuvent être donnés par téléphone.
5. Énumérer les renseignements à demander avant de noter un rendez-vous.
6. Étudier un cahier de rendez-vous.
7. Recueillir et donner des renseignements par téléphone.
8. Décrire les principales façons d'inscrire des renseignements dans un cahier de rendez-vous.
9. Inscrire des renseignements dans un cahier de rendez-vous selon les directives.
10. Expliquer les éléments dont on doit tenir compte pour planifier une journée de travail.
11. Expliquer en quoi consiste la confirmation des rendez-vous.
12. Confirmer des rendez-vous par téléphone.
13. Décrire les principales méthodes de gestion des dossiers de la clientèle.
14. Examiner le contenu d'un dossier de consultation.
15. Appliquer une méthode de classement des dossiers de la clientèle.
16. Expliquer les méthodes de suivi des dossiers de la clientèle.

Avant d'apprendre à effectuer la tenue de caisse (B)

17. Discuter des responsabilités de l'esthéticienne et de l'esthéticien en ce qui concerne la tenue de caisse.
18. Décrire les différentes formes de factures.
19. Rassembler le matériel nécessaire aux opérations de caisse.
20. Expliquer la méthode de préparation d'un fonds de caisse.
21. Énumérer les précautions à prendre pendant la manipulation de l'argent.
22. Préparer un fonds de caisse.
23. Énumérer les données à inscrire sur une facture.
24. Effectuer différents calculs en utilisant les quatre opérations de base.
25. Effectuer des calculs en utilisant la règle de trois.
26. Effectuer des calculs liés à la facturation et aux taxes.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUÉ :

27. Effectuer l'encaissement d'une facture payée comptant.
28. Expliquer la méthode d'encaissement par carte de crédit, par carte de débit et par chèque.
29. Énumérer les précautions à prendre au moment de l'encaissement par carte de crédit, par carte de débit et par chèque.
30. Effectuer l'encaissement d'une facture par carte de crédit et par chèque.
31. Expliquer la méthode de préparation d'un rapport et d'un dépôt de caisse.
32. Préparer un rapport de caisse et un dépôt de caisse.

Avant d'apprendre à faire les achats de marchandises (C)

33. Énumérer les éléments qui servent à déterminer les besoins de produits.
34. Étudier un inventaire de produits.
35. Expliquer la marche à suivre pour commander des produits.
36. Étudier un bon de commande.
37. Déterminer les besoins de produits en qualité et en quantité pour différentes situations.
38. Remplir un bon de commande.
39. Énumérer les vérifications à faire au moment de la réception d'une commande.
40. Vérifier une commande.
41. Énumérer les règles d'entreposage hygiénique et sécuritaire des produits.
42. Entreposer des produits.

Avant d'apprendre à rédiger le bilan de la journée (D)

43. Expliquer ce qu'est un bilan quotidien.
44. Énumérer les avantages et les inconvénients de rédiger un bilan quotidien.
45. Énumérer les renseignements à inscrire au bilan.
46. Expliquer la façon d'utiliser les renseignements contenus dans un bilan pour élaborer des objectifs personnels, professionnels et de gestion d'entreprise.
47. Expliquer la façon de rédiger un bilan quotidien simple et pratique.
48. Rédiger un bilan quotidien en suivant des directives.
49. Interpréter un bilan quotidien.

MODULE 12 : VENTE PERSONNALISÉE

Code : 416123

Durée : 45 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
effectuer une vente personnalisée
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- Avec une fiche conseil et la documentation autorisée.
- Avec les produits disponibles et les services possibles.
- Pour une durée de quinze minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Attitudes et comportements appropriés.
- Approche adéquate de la cliente ou du client.
- Utilisation judicieuse des stratégies de vente.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Préciser les besoins de la cliente ou du client.

B. Offrir un produit ou un service.

C. Appliquer des stratégies de vente personnalisée.

D. Conclure une vente.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Approche appropriée.
- Écoute attentive.
- Pleine compréhension des besoins.
- Tact et courtoisie dans les échanges.
- Renseignements exacts sur le produit ou le service.
- Utilisation du langage approprié.
- Réponses pertinentes aux questions de la cliente ou du client.
- Utilisation judicieuse des stratégies promotionnelles.
- Utilisation d'un langage adéquat.
- Manifestation des attitudes appropriées.
- Exactitude des calculs.
- Manifestation des attitudes et des comportements appropriés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préciser les besoins de la cliente ou du client (A)

1. Définir les termes suivants : vente, vente personnalisée et stratégie de vente.
2. Expliquer l'importance de la vente de produits et de services, pour un établissement et pour une esthéticienne ou un esthéticien.
3. Expliquer les lois et les règlements qui s'appliquent à la vente des produits et des services ainsi que les responsabilités de la vendeuse ou du vendeur.
4. Décrire les différentes étapes d'une vente personnalisée.
5. Énumérer les qualités que doit posséder une vendeuse ou un vendeur.
6. Expliquer les motivations qui poussent les clientes ou les clients à acheter un produit ou un service.
7. Énumérer les moyens à utiliser en vue de découvrir les besoins des clientes ou des clients.
8. Énumérer les types de questions à poser pour découvrir les besoins des clientes ou des clients.
9. Expliquer les attitudes qui favorisent la vente.
10. Poser des questions en vue de découvrir les besoins d'une personne.
11. Appliquer les techniques d'écoute active et d'observation de la clientèle dans un échange interpersonnel.

Avant d'apprendre à offrir un produit ou un service (B)

12. Énumérer les types de produits et de services vendus en esthétique.
13. Reconnaître la documentation qui peut servir pour préparer et effectuer une vente en esthétique.
14. Donner les caractéristiques des produits et des services offerts.
15. Effectuer la présentation d'un produit ou d'un service dans le but de vendre.
16. Démontrer à une personne qu'un produit ou un service correspond à son besoin.
17. Énumérer les renseignements les plus souvent demandés par les clientes et les clients sur les produits et les services offerts.
18. Préparer des réponses aux questions éventuelles d'une cliente ou d'un client sur un produit ou un service.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à appliquer des stratégies de vente personnalisée (C)

19. Énumérer les moyens susceptibles de promouvoir la vente d'un produit ou d'un service.
20. Expliquer en quoi consiste une argumentation de vente.
21. Énumérer les arguments de vente les plus susceptibles de susciter l'intérêt de la clientèle.
22. Énumérer les types d'objection que peuvent présenter des clientes ou des clients à l'achat d'un produit ou d'un service.
23. Expliquer les moyens de réfuter des objections à un achat.
24. Énumérer les pratiques douteuses les plus fréquemment utilisées dans une argumentation de vente.
25. Trouver des conseils d'ordre pratique et des conseils personnels qui peuvent servir d'arguments au moment d'une vente.
26. Reconnaître, dans une argumentation de vente, les éléments de stratégie utilisés.
27. Présenter une argumentation de vente pour un produit ou un service.
28. Expliquer en quoi consiste le suivi de l'achat d'un produit.
29. Négocier les paramètres concernant la vente d'un produit ou d'un service.

Avant d'apprendre à conclure une vente (D)

30. Expliquer les attitudes à adopter pendant que la cliente ou le client réfléchit et au moment de conclure une vente.
31. Déterminer le moment opportun de conclure une vente.
32. Expliquer les étapes de l'enregistrement d'une vente.
33. Déterminer le coût final d'un produit ou d'un service.
34. Expliquer à une cliente ou un client le coût final d'un produit ou d'un service et les conditions de la vente.
35. Remplir les documents nécessaires à l'enregistrement d'une vente.
36. Démontrer la façon de réclamer le paiement d'un produit ou d'un service.

MODULE 13 : MAQUILLAGE DE BASE

Code : 416137

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit effectuer un maquillage de base selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec les produits cosmétiques, le matériel et l'équipement nécessaires pour un maquillage de jour.
- Avec une fiche de maquillage non remplie.
- Sur la peau nettoyée d'une cliente.
- Pour une durée maximale de soixante-quinze minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect des étapes du maquillage.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le poste de travail.
- B. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- C. Effectuer un examen morphologique du visage.
- D. Maquiller les sourcils.
- E. Procéder au maquillage :
 - du teint;
 - des joues;
 - des yeux;
 - des lèvres.
- F. Reconduire la cliente ou le client.
- G. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Propreté du matériel.
- Installation ordonnée du matériel et de l'outillage.
- Respect des règles d'accueil.
- Installation appropriée de la cliente ou du client.
- Préparation adéquate de la peau.
- Examen morphologique complet.
- Justesse des observations.
- Sourcils propres et bien dessinés.
- Manipulation hygiénique et sécuritaire des produits et de l'outillage.
- Choix approprié des produits cosmétiques de maquillage.
- Application adéquate des techniques de maquillage.
- Harmonie des couleurs.
- Qualité du maquillage.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Nettoyage approprié et sécuritaire.
- Rangement adéquat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A)

1. Expliquer le but du maquillage.
2. Discuter de l'évolution historique du maquillage.
3. Énumérer les différents types de maquillage.
4. Reconnaître le matériel et l'équipement nécessaires au maquillage.
5. Donner les caractéristiques des pinceaux utilisés en maquillage.
6. Classer les pinceaux à maquillage selon leur utilisation.
7. Expliquer les méthodes d'entretien des pinceaux et du matériel particulier au maquillage.
8. Énumérer les particularités de l'installation du poste de travail pour un maquillage.
9. Placer l'outillage et l'équipement pour un maquillage.

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (B)

10. Énumérer les particularités de l'accueil de la cliente ou du client pour un maquillage.
11. Lier les notions de cosmétologie et d'examen de la peau au maquillage.
12. Décrire des techniques de préparation de la peau en vue d'un maquillage.
13. Énumérer les attitudes et les comportements professionnels à adopter au moment d'un maquillage.
14. Démontrer la façon d'installer une cliente ou un client pour un maquillage.
15. Démontrer la position de travail de l'esthéticienne ou de l'esthéticien.

Avant d'apprendre à effectuer un examen morphologique du visage (C)

16. Définir les termes suivants : morphologie, physionomie, symétrie, asymétrie et canon.
17. Expliquer le but de l'analyse morphologique du visage.
18. Énumérer les étapes d'une analyse morphologique du visage.
19. Décrire les particularités anatomiques de la tête et du cou.
20. Décrire le canon du corps humain et de la tête.
21. Donner les caractéristiques des différentes zones du visage.
22. Expliquer le lien entre les principales contractions musculaires et les expressions du visage.
23. Décrire les formes de visages.
24. Expliquer les caractéristiques morphologiques des composantes du visage.
25. Donner les caractéristiques des principaux types morphologiques.
26. Décrire les éléments contenus dans une fiche de maquillage.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

27. Énumérer les éléments à observer au moment d'un examen morphologique.
28. Expliquer la façon de procéder à un examen morphologique en utilisant une fiche de maquillage.
29. Décrire le visage d'une personne.

Avant d'apprendre à maquiller les sourcils (D)

30. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité applicables à l'épilation des sourcils.
31. Décrire le matériel et les produits particuliers à l'épilation des sourcils.
32. Décrire les correctifs à apporter à un sourcil selon la morphologie du visage.
33. Expliquer la technique d'épilation des sourcils.
34. Expliquer la technique du maquillage des sourcils.
35. Appliquer la technique d'épilation des sourcils.

Avant d'apprendre à procéder au maquillage (E)

36. Énumérer les produits cosmétiques de maquillage.
37. Expliquer les particularités cosmétologiques des produits de maquillage.
38. Expliquer les effets que provoquent certaines particularités cosmétologiques des produits de maquillage sur le visage.
39. Décrire le principe de la couleur.
40. Décrire les harmonies chromatiques les plus utilisées en maquillage.
41. Expliquer les effets produits par la couleur sur le visage.
42. Énumérer les facteurs qui influencent le choix des couleurs en maquillage.
43. Expliquer les différents types de maquillage.
44. Décrire les caractéristiques du maquillage de jour.
45. Décrire les étapes de maquillage du teint, des joues, des yeux et des lèvres.
46. Sélectionner des produits cosmétiques de maquillage.
47. Expliquer la technique de base de maquillage du teint.
48. Appliquer la technique de base de maquillage du teint.
49. Expliquer la technique de base de maquillage des joues.
50. Appliquer la technique de base de maquillage des joues.
51. Expliquer la technique de base de maquillage des yeux.
52. Appliquer la technique de base de maquillage des yeux.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

- 53. Expliquer la technique de base de maquillage des lèvres.
- 54. Appliquer la technique de base de maquillage des lèvres.
- 55. Énumérer les critères de qualité d'un maquillage.

Avant d'apprendre à reconduire la cliente ou le client (F)

- 56. Énumérer les attitudes et les comportements à adopter au départ de la cliente ou du client.
- 57. Remplir une fiche de maquillage.
- 58. Décrire les conseils à donner à la cliente ou au client après un maquillage.
- 59. Évaluer la rentabilité d'un maquillage de jour.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (G)

- 60. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
- 61. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.
- 62. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire.

MODULE 14 : MANUCURE

Code : 416144

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
effectuer une manucure
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel et les produits nécessaires.
- Pour une manucure de base avec une pose de vernis de couleur foncée.
- Sur les mains d'une cliente qui ne présente aucune contre-indication.
- Pour une durée maximale de soixante minutes.
- Sans notes de cours.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect de l'ordre des étapes de la manucure.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le poste de travail.
- B. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- C. Effectuer l'examen des mains et des ongles.
- D. Effectuer les étapes préliminaires.
- E. Effectuer le massage.
- F. Effectuer les étapes finales.
- G. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Installation ordonnée du matériel et de l'outillage.
- Respect des règles d'accueil.
- Installation confortable et pratique de la cliente ou du client.
- Pertinence et justesse des observations.
- Échange pertinent sur les désirs et les besoins de la cliente ou du client.
- Choix judicieux et complet des produits et de l'outillage.
- Souci de l'économie des produits.
- Application adéquate des techniques.
- Exécution adéquate des manoeuvres de massage de la main et de l'avant-bras.
- Application adéquate des techniques.
- Qualité de la manucure.
- Conversation agréable.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Nettoyage approprié et sécuritaire.
- Rangement adéquat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A)

1. Définir le but de la manucure.
2. Décrire les buts de chacune des étapes d'une manucure ordinaire.
3. Déceler l'importance d'entretenir une conversation et un climat agréables au moment d'une manucure.
4. Reconnaître l'outillage et l'équipement nécessaires à la manucure.
5. Nommer les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'installation du poste de travail.
6. Démontrer la façon de placer l'outillage et l'équipement sur une table de manucure.

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (B)

7. Énumérer les particularités de l'accueil liées à la manucure.
8. Discuter des différents types de clientes et de clients en manucure.
9. Démontrer la façon d'installer une cliente ou un client pour une manucure.
10. Démontrer la position de travail de l'esthéticienne et de l'esthéticien pour une manucure.

Avant d'apprendre à effectuer l'examen des mains et des ongles (C)

11. Distinguer les règles d'hygiène applicables à la désinfection des mains de l'esthéticienne ou de l'esthéticien.
12. Nommer chacun des doigts de la main.
13. Situer les os et les principaux muscles de la main et de l'avant-bras.
14. Reconnaître les différences morphologiques des mains et des ongles.
15. Expliquer les particularités anatomiques et physiologiques de la main et de l'avant-bras.
16. Reconnaître les affections de l'ongle.
17. Reconnaître les contre-indications quant à la manucure.
18. Décrire les caractéristiques de la main d'une personne.
19. Décrire les correctifs à apporter à l'ongle selon la morphologie de la main et de l'ongle.
20. Énumérer les questions à poser à la cliente ou au client afin de préciser ses besoins.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes préliminaires (D)

21. Décrire les étapes préliminaires de la manucure.
22. Énumérer les catégories de produits cosmétiques utilisés pour une manucure.
23. Décrire le but et les effets des produits cosmétiques de manucure.
24. Énumérer les particularités des produits cosmétiques de manucure.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

25. Expliquer les précautions à prendre au moment de l'utilisation et de la conservation des produits cosmétiques de manucure.
26. Déterminer la quantité de produits cosmétiques nécessaires à la manucure.
27. Choisir des produits cosmétiques de manucure.
28. Expliquer les méthodes de nettoyage, de coupe et de limage des ongles.
29. Appliquer les méthodes de nettoyage, de coupe et de limage des ongles.
30. Expliquer les techniques de soin des cuticules.
31. Énumérer les contre-indications quant à la coupe des cuticules.
32. Appliquer les techniques de soin des cuticules.

Avant d'apprendre à effectuer le massage (E)

33. Décrire les différentes manoeuvres de massage et leurs effets.
34. Énumérer les contre-indications du massage de la main et de l'avant-bras.
35. Exécuter différentes manoeuvres de massage de la main et de l'avant-bras.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes finales (F)

36. Décrire les étapes finales de la manucure.
37. Énumérer les éléments qui déterminent le choix de la couleur du vernis.
38. Appliquer les techniques de préparation de l'ongle à la pose du vernis.
39. Appliquer les techniques de pose du vernis et du fixatif.
40. Énumérer les précautions à prendre après la pose du vernis.
41. Déterminer les conseils à donner à la cliente ou au client.
42. Énumérer les différentes activités qui entourent le départ de la cliente ou du client.
43. Évaluer la rentabilité d'une manucure.
44. Énumérer les règles de courtoisie à observer au moment du départ de la cliente ou du client.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (G)

45. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
46. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.
47. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire et ordonnée.

MODULE 15 : ÉPILATION À LA CIRE

Code : 416157

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
effectuer une épilation à la cire
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec le matériel, l'outillage et l'équipement nécessaires.
- Sur les jambes d'une cliente qui ne présente aucune contre-indication et dont les poils ont une longueur appropriée.
- Pour une durée maximale de deux heures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Maîtrise des techniques.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Qualité de l'épilation.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le poste de travail et installer la cliente.
- B. Choisir le type d'épilation.
- C. Épiler.
- D. Effectuer les opérations finales.
- E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Préparation adéquate du poste de travail.
- Respect des règles d'accueil.
- Installation adéquate et confortable de la cliente.
- Rédaction complète de la fiche de consultation.
- Échange pertinent avec la cliente.
- Choix approprié du type d'épilation.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Maîtrise des techniques d'épilation à la cire.
- Préoccupation manifeste du bien-être de la cliente.
- Exécution adéquate des opérations finales.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente.
- Nettoyage approprié et sécuritaire.
- Rangement adéquat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail et installer la cliente (A)

1. Définir le but de l'épilation.
2. Énumérer les différentes méthodes d'épilation.
3. Énumérer les caractéristiques des différentes méthodes d'épilation.
4. Énumérer les étapes d'une épilation à la cire.
5. Énumérer les catégories de produits cosmétiques utilisés pour l'épilation à la cire.
6. Décrire le but et les effets des produits cosmétiques utilisés pour l'épilation à la cire.
7. Énumérer les principaux composants de la cire chaude et de la cire tiède.
8. Décrire les facteurs qui déterminent le choix de la cire.
9. Reconnaître le matériel, l'outillage et l'équipement nécessaires à l'épilation à la cire.
10. Nommer les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'installation et à l'utilisation de l'outillage et de l'équipement.
11. Démontrer la façon de placer le matériel, l'outillage et l'équipement pour une épilation à la cire.
12. Démontrer la façon d'installer une cliente pour une épilation à la cire.
13. Expliquer les attitudes et les comportements professionnels à adopter pendant une épilation à la cire.
14. Expliquer les particularités de l'accueil de la cliente pour une épilation à la cire.
15. Expliquer l'importance d'entretenir une conversation et un climat agréables au moment de l'épilation à la cire.

Avant d'apprendre à choisir le type d'épilation (B)

16. Énumérer les régions du corps qui peuvent être épilées à la cire.
17. Énumérer les contre-indications de l'épilation à la cire.
18. Décrire les facteurs qui déterminent le choix du type d'épilation.
19. Expliquer les particularités de l'examen de la pilosité et de la région à épiler.
20. Lier les notions d'anatomie et de physiologie à l'examen de la région à épiler.
21. Lier les notions d'examen de la peau et des phanères à l'examen de la pilosité.
22. Étudier une fiche de consultation d'épilation à la cire.
23. Procéder à un examen de la région à épiler et de la pilosité.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à épiler (C)

24. Nommer les règles d'hygiène et de sécurité à respecter au moment de l'épilation.
25. Décrire les étapes de préparation de la région à épiler.
26. Respecter les étapes de préparation de la région à épiler.
27. Décrire les techniques d'épilation à la cire chaude.
28. Appliquer les techniques d'épilation à la cire chaude.
29. Décrire les techniques d'épilation à la cire tiède.
30. Appliquer les techniques d'épilation à la cire tiède.
31. Reconnaître les indices d'inconfort de la cliente pendant une épilation.
32. Décrire les attitudes à adopter devant l'inconfort de la cliente pendant l'épilation.
33. Décrire les façons d'effectuer des retouches.

Avant d'apprendre à effectuer les opérations finales (D)

34. Énumérer les opérations finales de l'épilation à la cire.
35. Décrire les moyens utilisés pour nettoyer la région épilée.
36. Énumérer les critères de qualité d'une épilation terminée.
37. Expliquer la façon d'appliquer un produit post-épilatoire.
38. Expliquer les façons de vérifier la satisfaction de la cliente.
39. Énumérer les conseils à donner à la cliente après une épilation à la cire.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (E)

40. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
41. Choisir les produits de nettoyage appropriés.
42. Énumérer les précautions à prendre pendant la manipulation des produits dangereux.
43. Appliquer des méthodes de nettoyage et de rangement sécuritaires.

MODULE 16 : TRAITEMENT FACIAL

Code : 416168

Durée : 120 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
faire un traitement facial
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail installé.
- Avec le matériel, l'équipement et les produits nécessaires.
- Pour une cliente ou un client qui ne présente aucune contre-indication et qui nécessite un traitement facial.
- Pour une durée maximale de deux heures quinze minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect de l'ordre des étapes du traitement facial.
- Maîtrise des techniques.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Accueillir et installer la cliente ou le client.

B. Sélectionner le traitement.

C. Effectuer le traitement.

D. Effectuer les étapes finales.

E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Accueil approprié.
- Installation appropriée.
- Propreté du poste de travail.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Préparation adéquate de la peau.
- Examen complet de la peau.
- Échange pertinent sur les besoins de la cliente ou du client.
- Choix judicieux des produits et des moyens techniques.
- Application adéquate des techniques.
- Souci du confort de la cliente ou du client.
- Conseils pertinents.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Nettoyage approprié et sécuritaire.
- Rangement adéquat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (A)

1. Expliquer le but du traitement facial.
2. Expliquer les différences entre le facial de base et le traitement facial.
3. Nommer différents traitements faciaux.
4. Énumérer les grandes étapes d'un traitement facial.
5. Expliquer les particularités de l'accueil des clientes et des clients en traitement facial.

Avant d'apprendre à sélectionner le traitement (B)

6. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité particulières à un traitement facial.
7. Classer les traitements faciaux en catégories.
8. Expliquer les effets des traitements de chacune des catégories.
9. Énumérer les éléments à observer au moment de l'examen de la peau en vue de déterminer les besoins.
10. Déterminer les besoins de traitement d'une personne.
11. Classer des traitements par ordre de priorité en fonction des besoins de la peau.
12. Expliquer les particularités cosmétologiques des produits selon les effets recherchés en traitement facial.
13. Énumérer les facteurs qui influencent le choix d'un produit cosmétique pour un traitement facial.
14. Expliquer la méthode de préparation de certains produits traitants.
15. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix d'un traitement facial.
16. Expliquer l'influence de ces facteurs sur le choix d'un traitement.
17. Expliquer ce qu'est un programme de traitement.
18. Analyser différents programmes de traitement.
19. Établir un programme de traitement.

Avant d'apprendre à effectuer le traitement (C)

20. Énumérer des moyens techniques disponibles pour effectuer un traitement facial.
21. Déterminer des combinaisons de manoeuvres de massage en vue d'un traitement particulier.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

22. Appliquer différentes combinaisons de manœuvres de massage manuel selon le résultat visé.
23. Sélectionner des produits cosmétiques en fonction d'un traitement facial.
24. Démontrer la façon d'utiliser des produits cosmétiques de traitement facial.
25. Énumérer les appareils qui peuvent être utilisés en traitement facial.
26. Expliquer les particularités de l'usage des appareils pendant un traitement facial.
27. Combiner différents moyens techniques selon le résultat visé.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes finales (D)

28. Expliquer comment évaluer les résultats d'un traitement facial.
29. Évaluer les résultats d'un traitement facial.
30. Évaluer la pertinence du programme, à partir des résultats d'un traitement.
31. Rédiger une fiche conseil après un traitement facial.
32. Énumérer les facteurs qui influencent le prix d'un traitement facial.
33. Évaluer la rentabilité de différents traitements faciaux.
34. Énumérer les questions à poser pour connaître le degré de satisfaction de la cliente ou du client.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (E)

35. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
36. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.
37. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire.

MODULE 17 : MAQUILLAGE PERSONNALISÉ

Code : 416174

Durée : 60 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
effectuer un maquillage personnalisé
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail installé.
- Avec les produits cosmétiques, le matériel et l'équipement nécessaires.
- Avec une fiche de maquillage non remplie.
- Sur la peau nettoyée d'une cliente.
- Sans référence.
- Pour une durée maximale de deux heures.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Utilisation adéquate des moyens de communication.
- Respect des étapes du maquillage.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- B. Vérifier les désirs et les besoins de la cliente ou du client.
- C. Procéder au maquillage.
- D. Reconduire la cliente ou le client.
- E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Accueil approprié.
- Propreté du poste de travail.
- Préparation adéquate de la peau.
- Examen morphologique complet.
- Échange pertinent avec la cliente ou le client.
- Choix du style de maquillage approprié aux désirs et aux besoins.
- Choix judicieux des produits de maquillage.
- Qualité du modelage.
- Maquillage harmonieux.
- Conseils pertinents.
- Respect des règles de courtoisie.
- Nettoyage approprié.
- Rangement adéquat et sécuritaire.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (A)

1. Énumérer les vérifications à effectuer au poste de travail.
2. Lier les notions de communication à l'accueil de la cliente ou du client.
3. Lier les notions de maquillage de base à la préparation de la peau.

Avant d'apprendre à vérifier les désirs et les besoins de la cliente ou du client (B)

4. Décrire les différents types de maquillage.
5. Donner les caractéristiques des différents styles de maquillage.
6. Expliquer les points à observer au moment de l'examen morphologique en vue d'un maquillage personnalisé.
7. Énumérer les questions à poser pour connaître les désirs de la cliente ou du client.
8. Énumérer les renseignements à recueillir auprès de la cliente ou du client afin de connaître ses désirs.
9. Décrire les correctifs les plus fréquents qui peuvent être apportés à la morphologie d'un visage par un maquillage modelage.

Avant d'apprendre à procéder au maquillage (C)

10. Sélectionner des produits cosmétiques pour un maquillage de soirée.
11. Sélectionner différents accessoires et le matériel particulier au maquillage de soirée.
12. Expliquer les précautions à prendre au moment de l'utilisation de certains produits cosmétiques, de différents accessoires et du matériel particulier de maquillage.
13. Décrire les caractéristiques d'un maquillage de soirée et d'un maquillage modelage.
14. Expliquer la technique du maquillage modelage.
15. Choisir les éléments morphologiques devant faire l'objet d'un maquillage modelage.
16. Décrire les qualités d'un maquillage modelage.
17. Décrire les étapes d'un maquillage de soirée.
18. Expliquer les facteurs qui peuvent modifier l'aspect du maquillage au moment de son application.
19. Décrire les caractéristiques d'un maquillage harmonieux.
20. Analyser les résultats d'un maquillage personnalisé.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

21. Appliquer les techniques du maquillage modelage.
22. Effectuer un maquillage de soirée.
23. Combiner des techniques de maquillage en vue d'un effet.

Avant d'apprendre à reconduire la cliente ou le client (D)

24. Énumérer les activités qui entourent le départ de la cliente ou du client.
25. Rédiger une fiche conseil après un maquillage personnalisé.
26. Énumérer les recommandations à faire à la cliente ou au client au sujet d'un maquillage personnalisé.
27. Évaluer la rentabilité d'un maquillage personnalisé.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (E)

28. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
29. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.
30. Appliquer une méthode de rangement adéquate et sécuritaire.

MODULE 18 : SOIN ESTHÉTIQUE DES PIEDS

Code : 416182

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
effectuer un soin esthétique des pieds
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail non installé.
- Avec les produits, l'outillage et l'équipement de base nécessaires.
- Pour un soin esthétique des pieds avec une pose de vernis de couleur.
- Sur les pieds d'une cliente qui ne présente aucune contre-indication.
- Pour une durée maximale de quarante-cinq minutes excluant le temps de trempage.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Utilisation juste et sécuritaire de l'outillage et des produits.
- Qualité des résultats du soin.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Préparer le poste de travail.
- B. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- C. Effectuer l'examen des pieds et des ongles.
- D. Effectuer les opérations préliminaires.
- E. Effectuer le massage.
- F. Effectuer les étapes finales.
- G. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Installation complète et ordonnée du matériel et de l'outillage.
- Style d'approche approprié.
- Installation confortable et pratique de la cliente ou du client.
- Désinfection des pieds de la cliente ou du client.
- Examen complet et minutieux des pieds et des ongles.
- Pertinence et justesse des observations.
- Choix judicieux et complet des produits et de l'outillage.
- Manifestation du souci de l'économie des produits.
- Maîtrise des techniques.
- Exécution adéquate des manoeuvres de massage du pied et de la cheville.
- Application adéquate des techniques.
- Préoccupation manifeste du bien-être et de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Conversation agréable.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Nettoyage approprié et sécuritaire.
- Rangement adéquat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à préparer le poste de travail (A)

1. Déterminer la nature des soins esthétiques des pieds.
2. Déterminer les limites du métier en ce qui concerne les soins esthétiques des pieds.
3. Décrire le rôle des différents professionnels qui interviennent en soin esthétique des pieds.
4. Établir le lien entre ces différents professionnels.
5. Expliquer les particularités de différentes sortes de soins esthétiques des pieds.
6. Lier les notions de manucure aux soins esthétiques des pieds.
7. Décrire les buts de chacune des étapes d'un soin esthétique des pieds.
8. Déceler l'importance d'entretenir une conversation et un climat agréables pendant un soin esthétique des pieds.
9. Reconnaître l'outillage et l'équipement nécessaires aux soins esthétiques des pieds.
10. Reconnaître l'importance de la désinfection de l'outillage et de l'équipement pour un soin esthétique des pieds.
11. Nommer les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'installation du poste de travail.
12. Démontrer la façon de placer l'outillage et l'équipement pour un soin esthétique des pieds.

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (B)

13. Énumérer les particularités de l'accueil liées aux soins esthétiques des pieds.
14. Démontrer la façon d'installer une cliente ou un client pour un soin esthétique de pieds.
15. Décrire la position de travail de l'esthéticienne et de l'esthéticien au cours du soin esthétique des pieds.
16. Expliquer l'importance de la désinfection des pieds de la cliente ou du client.
17. Décrire les différentes méthodes utilisées pour désinfecter les pieds de la cliente ou du client.
18. Décrire les principaux produits désinfectants utilisés au moment du trempage des pieds.
19. Désinfecter les pieds en utilisant différentes techniques.

Avant d'apprendre à effectuer l'examen des pieds et des ongles (C)

20. Situer les os et les principaux muscles du pied et de la cheville.
21. Reconnaître les différences morphologiques des pieds et des ongles.
22. Expliquer les particularités anatomiques et physiologiques des pieds.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

23. Reconnaître les principales affections des pieds et des ongles.
24. Énumérer les points à observer au moment de l'examen des pieds et des ongles.
25. Nommer les contre-indications des soins esthétiques des pieds et des ongles.

Avant d'apprendre à effectuer les opérations préliminaires (D)

26. Décrire les opérations préliminaires du soin esthétique des pieds.
27. Expliquer la technique du ponçage.
28. Appliquer la technique du ponçage.
29. Donner les particularités cosmétologiques des produits de soins esthétiques des pieds.
30. Expliquer les particularités de la coupe et du limage des ongles des pieds.

Avant d'apprendre à effectuer le massage (E)

31. Décrire les différentes manoeuvres du massage et leurs effets.
32. Énumérer les contre-indications du massage du pied et de la cheville.
33. Exécuter différentes manoeuvres de massage du pied et de la cheville.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes finales (F)

34. Expliquer les étapes finales du soin esthétique des pieds.
35. Énumérer les précautions à prendre au moment d'une pose de vernis.
36. Appliquer la technique appropriée aux étapes finales d'un soin esthétique des pieds.
37. Énumérer les conseils à donner à la cliente et au client.
38. Énumérer les différentes activités applicables au moment du départ de la cliente ou du client.
39. Évaluer la rentabilité d'un soin esthétique des pieds.
40. Énumérer les règles de courtoisie à observer au moment du départ de la cliente ou du client.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (G)

41. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
42. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.
43. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire et ordonnée.

MODULE 19 : SOINS DU VISAGE

Code : 416196

Durée : 90 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
apporter des soins au visage
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail installé.
- Pour une cliente ou un client qui ne présente aucune contre-indication et qui nécessite un soin avec traitement.
- Avec le matériel, l'équipement et les produits nécessaires.
- Sans référence.
- Pour une durée maximale de deux heures quinze minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Emploi des techniques et des produits appropriés.
- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Bonne communication avec la cliente ou le client.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

A. Accueillir et installer la cliente ou le client.

B. Effectuer les opérations préliminaires.

C. Expliquer les soins à donner.

D. Donner les soins au visage.

E. Conseiller la cliente ou le client.

F. Facturer et reconduire la cliente ou le client.

G. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Accueil approprié.
- Installation appropriée.
- Propreté du poste de travail.
- Application des règles d'hygiène et de sécurité.
- Examen complet de la peau.
- Pertinence des observations.
- Programme de soins appropriés.
- Bonne connaissance des produits et des techniques.
- Explications claires et pertinentes.
- Utilisation du langage approprié.
- Vérification de la compréhension de la cliente ou du client.
- Choix des produits et des appareils appropriés.
- Maîtrise des techniques utilisées.
- Souci du confort de la cliente ou du client.
- Utilisation adéquate des moyens de communication.
- Conseils justes et pertinents.
- Utilisation juste des méthodes de facturation.
- Calculs exacts.
- Respect des règles de courtoisie.
- Nettoyage approprié et sécuritaire.
- Rangement adéquat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (A)

1. Énumérer les vérifications à effectuer au poste de travail avant d'accueillir une cliente ou un client.
2. Lier les notions de communication à l'accueil de la cliente ou du client.
3. Décrire l'installation de la cliente ou du client pour différents soins.

Avant d'apprendre à effectuer les opérations préliminaires (B)

4. Énumérer les renseignements à recueillir auprès de la cliente ou du client avant de procéder à l'examen de la peau.
5. Décrire les étapes de l'examen de la peau.
6. Décrire les observations à faire au moment de l'examen de la peau.
7. Énumérer les facteurs qui influencent le choix des soins.
8. Expliquer les règles d'hygiène et de sécurité qui s'appliquent au moment des opérations préliminaires.

Avant d'apprendre à expliquer les soins à donner (C)

9. Lier les notions de cosmétologie à l'explication des soins.
10. Lier les notions sur les grands systèmes à l'explication des soins.
11. Lier les notions de communication à l'explication des soins.
12. Expliquer la nécessité de donner des explications sur les soins à la cliente ou au client.
13. Énumérer les explications qu'il faut donner à la cliente ou au client.
14. Décrire des soins, des produits et des techniques dans un langage simple et à la portée de la clientèle.

Avant d'apprendre à donner les soins au visage (D)

15. Décrire les différentes techniques de soins du visage.
16. Expliquer les règles à suivre pour planifier une séquence de soins.
17. Planifier des séquences de soins correspondant à différents besoins.
18. Sélectionner des produits et des appareils en fonction des soins à donner.
19. Évaluer la durée totale d'une séquence de soins.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à conseiller la cliente ou le client (E)

20. Énumérer les conseils à donner à la cliente ou au client après avoir donné des soins du visage.
21. Appliquer les techniques de communication appropriées au travail de conseiller ou de conseillère.

Avant d'apprendre à facturer et reconduire la cliente ou le client (F)

22. Énumérer les activités qui entourent le départ de la cliente ou du client.
23. Énumérer les facteurs qui peuvent influencer le prix des soins.
24. Déterminer le coût des services à facturer.
25. Lier les notions de gestion quotidienne à la facturation des soins du visage.
26. Énumérer les règles de courtoisie à observer au départ de la cliente ou du client.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (G)

27. Lier les notions d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.

MODULE 20 : SOIN DU DOS

Code : 416202

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT

COMPORTEMENT ATTENDU

Pour démontrer qu'il possède la compétence, l'élève doit
faire un soin du dos
selon les conditions, les critères et les précisions qui suivent.

CONDITIONS D'ÉVALUATION

- Individuellement.
- À partir d'un poste de travail installé.
- Avec le matériel, l'équipement et les produits nécessaires.
- Pour une cliente ou un client qui ne présente aucune contre-indication.
- Pour une durée maximale de soixante-quinze minutes.

CRITÈRES GÉNÉRAUX DE PERFORMANCE

- Respect des règles d'hygiène et de sécurité.
- Respect des étapes du soin du dos.
- Maîtrise des techniques.
- Manifestation d'attitudes et de comportements professionnels.
- Respect de la limite de temps autorisée.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE COMPORTEMENT (suite)

PRÉCISIONS SUR LE COMPORTEMENT ATTENDU

- A. Accueillir et installer la cliente ou le client.
- B. Effectuer les étapes préparatoires du soin du dos.
- C. Effectuer les soins particuliers.
- D. Procéder aux étapes finales.
- E. Nettoyer et ranger.

CRITÈRES PARTICULIERS DE PERFORMANCE

- Vérification complète du poste de travail.
- Installation confortable et sécuritaire de la cliente ou du client.
- Justesse des observations de l'examen de la peau.
- Choix judicieux des produits.
- Préparation adéquate de la peau.
- Souci de l'économie des produits.
- Massage approprié.
- Préoccupation manifeste de la satisfaction de la cliente ou du client.
- Nettoyage approprié et sécuritaire.
- Rangement adéquat.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'apprendre à accueillir et installer la cliente ou le client (A)

1. Définir le but d'un soin du dos.
2. Expliquer le but de chacune des étapes d'un soin du dos.
3. Expliquer le but des différents types de soins du dos.
4. Expliquer les caractéristiques de la peau du dos.
5. Situer les principaux muscles du dos.
6. Reconnaître le matériel et l'équipement nécessaires au soin du dos.
7. Expliquer les différences entre l'utilisation du matériel et de l'équipement pour un facial de base et pour un soin du dos.
8. Énumérer les règles d'hygiène et de sécurité liées à l'installation et à l'utilisation du matériel et de l'équipement particuliers au soin du dos.
9. Expliquer les attitudes et les comportements professionnels à adopter pendant un soin du dos.
10. Démontrer la façon d'installer une cliente ou un client pour un soin du dos.
11. Démontrer les positions de travail de l'esthéticienne ou de l'esthéticien pendant un soin du dos.

Avant d'apprendre à effectuer les étapes préparatoires d'un soin du dos (B)

12. Appliquer la technique de nettoyage du dos.
13. Adapter les étapes préparatoires du facial de base au soin du dos.
14. Déterminer la quantité de produits nécessaires pour un soin du dos.
15. Démontrer la technique de pulvérisation du type «Lucas Championnière» pour la région dorsale.
16. Démontrer les techniques d'utilisation des nettoyeurs épidermiques pour le dos.
17. Utiliser différents nettoyeurs épidermiques pour le dos selon leurs techniques respectives.

Avant d'apprendre à effectuer les soins particuliers (C)

18. Reconnaître les soins particuliers du facial de base que l'on peut appliquer en soin du dos.
19. Énumérer les facteurs qui déterminent le choix des soins particuliers.
20. Démontrer la technique d'utilisation de l'appareil à vaporisation chaude du type «Vapozone» pour un soin du dos.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

21. Démontrer la technique d'application des produits activateurs de la circulation sanguine.
22. Démontrer la technique d'extraction des comédons pour le soin du dos.
23. Déterminer les manoeuvres du massage dorsal.
24. Faire des massages dorsaux.
25. Démontrer la technique d'application du masque.
26. Démontrer la technique d'application d'une crème.

Avant d'apprendre à procéder aux étapes finales (D)

27. Expliquer les gestes à poser auprès de la cliente ou du client à la fin d'un soin du dos.
28. Énumérer le type de conseils à donner à la cliente ou au client après un soin du dos.
29. Énumérer les questions à poser à la cliente ou au client pour s'informer de sa satisfaction.
30. Évaluer la rentabilité d'un soin du dos.

Avant d'apprendre à nettoyer et ranger (E)

31. Lier les règles d'hygiène et de sécurité au nettoyage et au rangement.
32. Énumérer les précautions à prendre au moment du nettoyage et du rangement.
33. Appliquer une méthode de rangement sécuritaire.

MODULE 21 : INFORMATION SUR LES SOINS DU CORPS

Code : 416212

Durée : 30 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Acquérir la compétence pour
s'informer sur les soins du corps

en tenant compte des précisions et en participant aux activités proposées selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent :

Précisions

- Connaître le champ d'activité des centres de santé.
- Connaître les traitements corporels effectués à l'aide de l'eau, de produits et par massage.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : Information

- S'informer sur le concept des centres de santé.
- S'informer sur les traitements corporels offerts par l'esthéticienne ou l'esthéticien.
- Discuter de l'évolution des soins corporels.

PHASE 2 : Approfondissement

- Rechercher dans les publications, les renseignements sur les centres de santé.
- Explorer un des traitements corporels offerts par l'esthéticienne ou l'esthéticien.
- Établir les grandes lignes de l'évolution des soins corporels.

PHASE 3 : Synthèse

- Rédiger un rapport sur les éléments de sa recherche.
- Présenter au groupe sous forme de conférence beauté les résultats de sa recherche.
- Discuter en groupe des sujets présentés.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Fournir aux élèves les ressources matérielles et physiques nécessaires à leur recherche.
- Autoriser les visites ou rencontres avec des professionnels en soins corporels.
- Autoriser le visionnement de différents documents concernant les centres de santé.
- Guider les élèves ou les équipes dans leurs recherches et leurs réflexions.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :**
- Participer aux rencontres d'information.
 - Recueillir les renseignements demandés.
 - Participer activement aux discussions.
 - Recueillir les renseignements demandés.

- PHASE 2 :**
- Choisir un domaine d'approfondissement et établir un plan de travail.
 - Rencontrer régulièrement l'enseignante ou l'enseignant et lui démontrer la progression de sa recherche.
 - Travailler de façon méthodique.
 - Recueillir les renseignements demandés.

- PHASE 3 :**
- Respecter les règles de rédaction et de présentation du rapport.
 - Présenter selon les règles convenues les résultats de sa recherche.
 - Donner son opinion sur l'un des sujets présentés.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 : (Information)

1. Décrire le but des soins corporels.
2. Expliquer le rôle de l'esthéticienne et de l'esthéticien dans les soins corporels.
3. Discuter de l'évolution des soins corporels à travers les siècles.
4. Définir le concept des centres de santé.
5. Situer différents centres de santé en Europe, au Canada et au Québec.
6. Énumérer les catégories de soins corporels.
7. Décrire le but et les effets des soins : hydratants, raffermissants, amincissants, reminéralisants, désinfectants.
8. Énumérer les principaux moyens utilisés pour faire différents soins du corps.
9. Associer ces moyens aux soins du corps.
10. Nommer les régions du corps visées par les soins corporels.
11. Énumérer les principaux problèmes inesthétiques du corps.
12. Énumérer les causes possibles de ces problèmes inesthétiques du corps.
13. Énumérer les contre-indications des soins corporels.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 : (Approfondissement)

14. Différencier les différents traitements de balnéothérapie, d'hydrothérapie et de thalassothérapie.
15. Expliquer le but de chacun de ces traitements.
16. Décrire brièvement l'équipement nécessaire pour les traitements hydriques.
17. Énumérer les types de soins du corps qui utilisent les traitements hydriques.
18. Différencier les traitements de massothérapie et de pressothérapie.
19. Énumérer les différents massages corporels.
20. Expliquer le but et les effets des massages corporels.
21. Différencier les traitements de fangothérapie et d'algotherapie.
22. Énumérer des catégories de produits cosmétiques utilisés pour les soins du corps.

(à suivre)

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU (suite)

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

23. Énumérer les principaux composants des produits cosmétiques pour les soins du corps.
24. Décrire les principaux produits cosmétiques utilisés pour les soins du corps.
25. Expliquer l'action de ces produits cosmétiques.
26. Expliquer différentes combinaisons de traitements en ce qui concerne les soins corporels.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 : (Synthèse)

27. Expliquer le but d'une conférence-beauté.
28. Expliquer les objectifs visés par une conférence-beauté.
29. Expliquer les éléments dont il faut tenir compte au moment de la préparation d'une conférence-beauté.
30. Expliquer les caractéristiques d'une conférence de qualité.
31. Énumérer les caractéristiques d'une bonne conférencière ou d'un bon conférencier.

MODULE 22 : INTÉGRATION AU MILIEU DE TRAVAIL

Code : 416227

Durée : 105 h

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION

INTENTION POURSUIVIE

Développer la compétence nécessaire pour
s'intégrer au milieu de travail

en tenant compte des précisions indiquées et en participant aux activités requises selon le plan de mise en situation, les conditions et les critères qui suivent.

Précisions

- Chercher un lieu de stage.
- Exercer le métier d'esthéticienne ou d'esthéticien.
- Poursuivre son cheminement personnel et professionnel en milieu de travail.

PLAN DE MISE EN SITUATION

PHASE 1 : La recherche d'un lieu de stage

- Repérer les établissements qui peuvent accepter des stagiaires.
- Choisir un établissement et demander une entrevue.
- Rédiger son curriculum vitae.
- Offrir ses services à titre de stagiaire et demander une réponse.

PHASE 2 : L'exercice du métier

- S'informer sur l'organisation et le fonctionnement de l'établissement.
- Se renseigner sur le poste de travail à occuper et les tâches à accomplir.
- Exécuter les tâches selon les attentes du ou de la responsable de l'établissement.
- S'enquérir de la satisfaction du ou de la responsable de l'établissement.
- Rédiger un cahier de bord.

(à suivre)

OBJECTIF OPÉRATIONNEL DE PREMIER NIVEAU DE SITUATION (suite)

PHASE 3 : L'évaluation

- Présenter un rapport de stage.
- Discuter en classe de son expérience.
- Évaluer son choix de carrière et préciser ses objectifs professionnels.
- Participer à l'évaluation de son stage.

CONDITIONS D'ENCADREMENT

- Établir les contacts avec les établissements et répertorier les possibilités de stage qu'offre la région.
- Mettre en place un système d'encadrement des stagiaires.
- Préparer la collaboration entre les établissements et l'école.
- Aider les élèves dans la démarche de recherche d'un lieu de stage.
- Rendre visite régulièrement aux stagiaires sur les lieux du stage.
- Aplanir les difficultés qui surviennent au cours du stage.
- Évaluer les lieux de stage et la qualité de l'encadrement.
- Discuter régulièrement avec chaque stagiaire de l'expérience qu'elle ou qu'il vit à partir de son cahier de bord.
- Encourager l'évaluation critique du stage.
- Veiller à ce que le stagiaire ne soit pas rémunéré.

CRITÈRES DE PARTICIPATION

- PHASE 1 :
- Prépare son entrevue et rédiger un curriculum vitae dans les règles.
 - Effectue la totalité de la démarche de recherche d'un lieu de stage.
 - Est en mesure d'expliquer son choix et de présenter à l'enseignante ou à l'enseignant les résultats de sa démarche.
- PHASE 2 :
- Exécute les tâches qui lui sont assignées d'après l'entente établie entre elle ou lui, l'entreprise et le ou la responsable du stage.
 - S'intéresse et participe activement aux rencontres avec le ou la responsable de stage.
 - Prouve qu'elle ou qu'il a rédigé son cahier de bord quotidiennement.
 - Manifeste, durant toute la durée de son stage, les attitudes et les comportements attendus d'une esthéticienne ou d'un esthéticien.
- PHASE 3 :
- Rédige et présente un rapport de stage selon les directives reçues.
 - Expose les points particuliers qu'elle ou qu'il a remarqués durant son stage.
 - Participe activement à l'évaluation de son stage.

OBJECTIFS OPÉRATIONNELS DE SECOND NIVEAU

L'ÉLÈVE DOIT MAÎTRISER LES SAVOIRS, SAVOIR-FAIRE, SAVOIR-PERCEVOIR OU SAVOIR-ÊTRE JUGÉS PRÉALABLES AUX APPRENTISSAGES DIRECTEMENT REQUIS POUR L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF DE PREMIER NIVEAU, TELS QUE :

Avant d'entreprendre des activités de la phase 1 (La recherche d'un lieu de stage)

1. Énumérer les étapes de la planification de la recherche d'un lieu de stage.
2. Évaluer les possibilités qu'offrent les différents lieux de stage en fonction de ses attentes.
3. Trouver les personnes auprès de qui il est possible de solliciter une entrevue.
4. Démontrer la façon de demander une entrevue.
5. Rassembler les renseignements nécessaires pour rédiger son curriculum vitae.
6. S'informer sur les règles de rédaction d'un curriculum vitae.
7. Rédiger une lettre d'offre de services.
8. Prendre un rendez-vous.
9. Expliquer ses attentes par rapport au stage.
10. Évaluer les attentes de l'employeur.
11. Établir les termes de l'entente avec l'employeur et le ou la responsable du stage.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 2 (L'exercice du métier)

12. Prendre connaissance des éléments à noter dans le cahier de bord.
13. S'informer sur la façon de rédiger le cahier de bord.

Avant d'entreprendre des activités de la phase 3 (L'évaluation)

14. Décrire les différentes parties d'un rapport.
15. S'informer sur la façon de rédiger le rapport.
16. Expliquer en quoi consiste la coévaluation.
17. Expliquer le rôle de chacun des responsables de la coévaluation.
18. Énumérer les critères d'évaluation du stage.

